



VOYAGES DU DÉSESPOIR

Réfugiés et migrants qui arrivent en
Europe et aux frontières de l'Europe

JANVIER – DÉCEMBRE 2018



UNHCR
L'Agence des Nations
Unies pour les réfugiés

Photo de couverture : Une femme en train de pleurer, quelques minutes après avoir été sauvée par le bateau de sauvetage Sea Watch le 24 juin 2016.

© UNHCR/Hereward Holland

VOYAGES DU DÉSESPOIR

JANVIER – DECEMBRE 2018

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	5
Recommandations.....	7
Aperçu des tendances 2018.....	9
Tendances probables en 2019.....	11
Sujets de préoccupations du HCR.....	13
Sauvetage en mer Méditerranée centrale.....	15
Voyages à travers la Libye.....	18
Accès au territoire.....	21
Mouvements secondaires.....	21
Enfants en déplacement.....	25
Accès limité aux voies d'accès légales et sûres.....	30



Ce document est destiné à une diffusion publique. Tous droits réservés. Reproductions et traductions autorisées, sauf à des fins commerciales, sous réserve de mentionner la source.

© UNHCR, Janvier 2019



Une femme est réconfortée par un agent de l'immigration maltaise après un débarquement à la Valette le 30 septembre 2018. Le groupe de 58 réfugiés a été secouru par le bateau d'ONG l'Aquarius aux abords des côtes libyennes et a été autorisé à débarquer à Malte après que la France, l'Allemagne, le Portugal et l'Espagne se soient engagés à les relocaliser.

RÉSUMÉ

Le nombre de réfugiés et de migrants qui traversent la Méditerranée a reculé en 2018, mais les restrictions imposées aux capacités de recherche et de sauvetage, conjuguées à un manque de coordination et de prévisibilité dans la prise en charge des débarquements, ont conduit à une augmentation du taux de mortalité dans un contexte où les gens continuent de fuir leur pays pour échapper aux conflits, aux violations des droits de l'homme et à la pauvreté.

Au cours de l'année 2018, des changements significatifs ont été observés concernant les routes empruntées par les réfugiés et les migrants pour atteindre l'Europe. Lors du premier semestre, les arrivées en Grèce ont été plus nombreuses qu'en Italie ou en Espagne ; pendant le second semestre, en revanche, l'Espagne est devenue le principal point d'entrée alors qu'un nombre croissant de personnes ont tenté la périlleuse traversée de la Méditerranée occidentale.

Malgré une diminution notable des arrivées comparées aux chiffres élevés de personnes qui avaient chaque année rejoint l'Italie entre 2014 et 2017 ou la Grèce en 2015, les voyages en mer ont été tout aussi dangereux. Selon les estimations, 2275 personnes ont perdu la vie en Méditerranée en 2018 – soit, en moyenne, 6 morts par jour. À plusieurs reprises, de vastes groupes de survivants souvent traumatisés et malades ont dû patienter au large pendant des jours avant d'être autorisés à débarquer, sachant qu'il a même parfois fallu attendre que d'autres États s'engagent à en accueillir la majorité. À la fin de l'année, cette situation n'avait pas été résolue bien que le HCR et l'OIM aient sans relâche appelé à la mise en place d'un mécanisme régional prévisible de débarquement dans le bassin méditerranéen.

Par ailleurs, les garde-côtes libyens ont multiplié leurs opérations : il en résulte que 85 % des personnes secourues ou interceptées dans la région de recherche et de sauvetage (SRR) libyenne récemment établie ont été renvoyées en Libye, où elles ont été confrontées à des conditions de détention dramatiques (telles qu'un accès limité à la nourriture, des épidémies dans certains centres, ainsi que plusieurs décès). Un nombre plus élevé de bateaux transportant des réfugiés et des migrants a donc tenté de les emmener au-delà de la SRR libyenne pour échapper aux garde-côtes, soit pour accoster à Malte ou en Italie, soit pour atteindre les régions de recherche et de sauvetage de ces pays. Cette tendance devrait se poursuivre en 2019.

Bien que le nombre de morts en Méditerranée centrale ait globalement diminué de plus de moitié en 2018 comparé à l'année précédente, le taux de mortalité des personnes qui tentent la traversée a nettement augmenté. Par exemple, entre la Libye et l'Europe, ce taux est passé d'un décès pour 38 arrivées en 2017 à un pour 14 l'année dernière. Les pertes humaines sont particulièrement importantes en Méditerranée occidentale, sur la voie menant à l'Espagne, où elles ont presque quadruplé en 2018 par rapport à l'année précédente.

Ailleurs en Europe, la Bosnie-Herzégovine a enregistré quelque 21 000 arrivées alors que les réfugiés et les migrants qui traversaient les Balkans occidentaux ont cherché des voies alternatives vers les États membres de l'UE ; Chypre a accueilli plusieurs bateaux transportant des Syriens en provenance du Liban, auxquels se sont ajoutées des arrivées depuis la Turquie et par voie aérienne, ce qui a mis à rude

épreuve les capacités d'hébergement et de traitement. Enfin, vers la fin de l'année, quelques tentatives de rejoindre le Royaume-Uni depuis la France par voie maritime ont été recensées.

La plupart de ces tendances devraient se confirmer en 2019 dans un contexte où les causes profondes des déplacements et des mouvements migratoires – telles que les violations des droits de l'homme et les conflits ou la pauvreté – resteront sans réponse. Pour de nombreuses personnes, le voyage en mer n'est que l'étape finale d'un parcours qui implique la traversée de zones de conflit ou de déserts et qui les expose au risque d'être enlevées et torturées jusqu'à obtention d'une rançon et de tomber entre les mains de réseaux de traite des êtres humains. Le HCR exhorte également les États à cesser les arrestations et le renvoi de milliers de personnes vers des pays voisins sans qu'elles aient été autorisées à demander l'asile ou qu'elles aient fait l'objet d'une évaluation individuelle permettant de déterminer leurs besoins de protection internationale ou d'autres besoins humanitaires – cette pratique de renvoi est désignée sous le terme « pushback ». Le HCR appelle également à une intensification des efforts de protection des enfants – accompagnés ou non – et à l'amélioration de l'accès à des voies d'accès légales et sûres en tant qu'alternatives à ces voyages périlleux.

Lors des douze derniers mois, des évolutions positives ont tout de même été observées. Un nombre plus élevé d'États se sont engagés pour la réinstallation de réfugiés évacués de Libye, ce qui a permis au HCR de mettre davantage de gens en sécurité par le biais du mécanisme de transit d'urgence établi au Niger. À la fin de l'année, le HCR a ouvert le centre de rassemblement et de départ à Tripoli, grâce auquel il a été possible de libérer davantage de gens précédemment placés en détention. Plusieurs États membres de l'UE se sont également engagés à accueillir des personnes secourues en Méditerranée centrale – ce qui démontre le potentiel d'une action internationale conjointe.

Le rapport du HCR appelle en effet à la mise en place urgente d'une réponse coordonnée et prévisible de cet ordre en matière de sauvetage en mer, ainsi qu'à un plus vaste partage des responsabilités en général. Cette démarche devrait inclure une augmentation des capacités de sauvetage, la définition de lieux précis de débarquement, plus de solidarité et de soutien envers les pays européens concernés par la plupart des arrivées de réfugiés et de migrants, un meilleur accès aux voies d'accès légales et sûres (telles que la réinstallation, la réunification familiale, les bourses d'étude et les programmes d'insertion professionnelle), une protection accrue des enfants non accompagnés, et des mesures plus strictes à l'encontre des personnes qui se rendent coupables de crimes envers les réfugiés et les migrants, notamment les trafiquants et les passeurs.

ARRIVÉES PAR PAYS 2018 JAN-DEC

NOMBRE TOTAL D'ARRIVÉES* **139 300**
(Par mer et par terre) 2018

ESPAGNE

65 400
2018

ITALIE

23 400
2018

GRÈCE

50 500
2018

CHIFFRES CLÉS 2015-2018

	2015	2016	2017	2018
Arrivées en Europe par la mer Méditerranée	1 015 877	↓ 363 425	↓ 172 324	↓ 116 647
Décès en mer	3 771	↑ 5 096	↓ 3 139	↓ 2 275
Nombre d'arrivées en Europe par la mer pour chaque décès en mer	Un décès pour 269 arrivées	Un décès pour 71 arrivées	Un décès pour 55 arrivées	Un décès pour 51 arrivées
Nombre de décès enregistrés le long des routes terrestres aux frontières de l'Europe	144	↓ 72	↑ 75	↑ 136
Nombre de réinstallés en Europe	11 175	↑ 18 175	↑ 27 450	24 885**
Nombre d'évacués de Libye	-	-	↑ 389	↑ 2 404

* En plus, 2 211 personnes sont arrivées à Chypre et Malte

** De janvier à novembre 2018

Y compris la Serbie et le Kosovo (S/RES/1244(1999))

Les frontières, noms et appellations figurant sur cette carte n'impliquent aucune reconnaissance ou approbation officielle de la part des Nations Unies.

RECOMMANDATIONS

En réponse aux préoccupations exprimées dans le présent rapport, le HCR appelle les États européens à :

Sauvetages en mer

- mettre en place en urgence un mécanisme régional coordonné et prévisible afin d'améliorer les sauvetages en mer, en particulier en matière de débarquement et de traitement des dossiers qui en résulte ;
- améliorer les capacités de recherche et de sauvetage en Méditerranée centrale, y compris en supprimant les restrictions imposées aux ONG ;
- exhorter les autorités libyennes à mettre fin à la détention arbitraire de réfugiés et de migrants interceptés ou sauvés en mer ; de mettre fin à la détention arbitraire des personnes les plus vulnérables et d'assurer libération immédiate, conformément à ce qui a été convenu en 2017 ; et d'amender la Loi 19 de 2010, qui prévoit le travail forcé comme condamnation pour l'accès irrégulier sur le territoire, donnant ainsi une base légale à l'exploitation des réfugiés et des migrants.

Accès au territoire et aux procédures d'asile

- améliorer l'identification aux frontières des personnes nécessitant une protection internationale et donner accès aux procédures d'asile, y compris pour les demandeurs d'asile arrivés irrégulièrement, et cesser les pratiques de « renvois » (« pushback ») ;
- utiliser des procédures d'asile accélérées et simplifiées dans les cas de mouvements mixtes afin de distinguer rapidement ceux qui ont besoin d'une protection internationale et de soutien à l'intégration de ceux qui n'en ont pas besoin et qui peuvent être redirigés vers des procédures de retour ;
- faciliter le retour rapide, en sécurité et dans la dignité, de ceux dont il a été déterminé, suite à une procédure équitable et efficace, qu'ils n'avaient pas besoin d'une protection internationale ou qu'ils ne présentaient pas de besoins humanitaires impérieux ;

Protection de l'enfance

- mettre fin aux détentions d'enfants pour des questions liées à l'immigration, assurer l'identification rapide des enfants demandeurs d'asile non accompagnés et séparés et leur intégration aux systèmes nationaux de protection de l'enfance, notamment en ayant recours à des systèmes de tutelle ;
- faire en sorte d'accroître les informations accessibles aux enfants concernant leurs droits, les services dont ils peuvent bénéficier et les procédures d'asile, et accélérer les procédures de réunification familiale concernant des enfants ;

Mouvements secondaires

- renforcer la solidarité et le soutien envers les pays de la région et les pays voisins traversés par les principales voies migratoires de manière à améliorer l'accès des réfugiés à la protection où qu'ils se trouvent, et à réduire la nécessité d'entreprendre des déplacements irréguliers risqués ;
- Une solidarité et un soutien accrus impliqueraient notamment de mettre en place, dans le cadre de la réforme du règlement de Dublin, un mécanisme de transfert des demandeurs d'asile depuis les États membres de l'UE qui reçoivent un nombre disproportionné de demandes d'asile vers les autres États membres de l'UE, et de prendre des mesures de soutien supplémentaires pour renforcer les systèmes d'asile dans les Balkans occidentaux ainsi que dans les principaux pays de première arrivée en Europe, l'objectif étant entre autres de contribuer à réduire les mouvements secondaires irréguliers ;
- garantir des procédures de réunification familiale efficaces et adaptées pour les réfugiés qui ont rejoint l'UE et qui ont des membres de leur famille dans d'autres pays de l'UE, ce qui pourrait permettre de traiter l'une des principales causes de mouvements secondaires irréguliers, y compris ceux des enfants ;

Accès à des voies d'accès légales et sûres

- améliorer l'accès à des voies d'accès sûres et légales en s'engageant à réinstaller davantage de réfugiés, notamment les personnes évacuées de Libye, en prenant des mesures pour rendre les procédures de réunification familiale entièrement accessibles à tous les bénéficiaires d'une protection internationale grâce à la suppression des obstacles pratiques et juridiques, et en soutenant des solutions complémentaires d'admission, telles que des programmes communautaires de parrainage, des programmes de bourses et des dispositifs de mobilité des travailleurs ;

Protection contre les dangers

- améliorer l'identification rapide des victimes de violences sexuelles ou sexistes, hommes et enfants compris, afin de les rediriger vers les services multisectoriels appropriés ;
- accroître les mesures de protection, notamment en renforçant la coopération transfrontalière et le partage d'informations, pour traduire en justice les auteurs de crimes perpétrés à l'encontre des réfugiés et des migrants, notamment s'agissant des trafiquants et des personnes impliquées dans les enlèvements contre rançon.

ARRIVÉES ENTRE JANVIER ET DECEMBRE 2018

ESPAGNE

Les arrivées ont augmenté de 131% par rapport à 2017.

65 400 (58 600 par la mer 2018 + 6 800 par la terre)

28 300 (22 100 par la mer 2017 + 6 200 par la terre)

14 100 (par la mer + par la terre) 2016

16 300 (par la mer + par la terre) 2015

Morts et disparus en mer

202 2017 **777** 2018

Répartition démographique

11% Femmes



11% Enfants 78% Hommes

ENA* : 6 000 (83% de la totalité des enfants qui sont arrivés en 2018)

Principaux pays d'origine parmi les arrivées



ITALIE

Les arrivées ont diminué de 80% par rapport à 2017.

23 400 (par la mer) 2018

119 400 (par la mer) 2017

181 400 (par la mer) 2016

153 800 (par la mer) 2015

Morts et disparus en mer

2 873 2017 **1 312** 2018

Répartition démographique

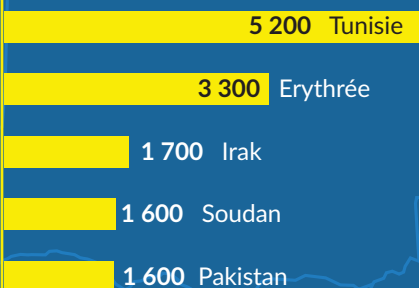
10% Femmes



18% Enfants 72% Hommes

ENA* : 3 536 (83% de la totalité des enfants qui sont arrivés en 2018)

Principaux pays d'origine parmi les arrivées



GRÈCE

Les arrivées par la mer ont augmenté de 45% par rapport en 2017.

50 500 (32 500 par la mer 2018 + 18 000 par la terre)

35 400 (29 700 par la mer 2017 + 6 700 par la terre)

176 800 (173 500 par la mer 2016 + 3 300 par la terre)

856 700 (par la mer) 2015

Morts et disparus en mer

59 2017 **187** 2018

Répartition démographique

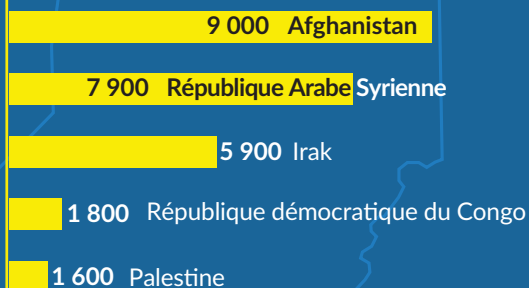
23% Femmes



37% Enfants 40% Hommes

ENA* : 1 922 (15% de la totalité des enfants qui sont arrivés en 2018)

Principaux pays d'origine parmi les arrivées par la mer



* Enfants non accompagnés. Estimations du HCR pour les données concernant l'Espagne

APERÇU DES TENDANCES 2018

En 2018, nombreux ont été ceux qui, face aux violations des droits de l'homme, à la persécution, aux conflits et à la violence, ont entrepris de fuir, certains ayant par la suite cherché à bénéficier d'une protection internationale en Europe.¹ Si, en général, les réfugiés et migrants qui sont arrivés en Europe avaient les mêmes pays d'origine ou venaient des mêmes régions qu'en 2016 et 2017, des changements significatifs ont été observés en matière de mouvements migratoires, en partie en réaction à la mise en place de nouvelles restrictions.

L'Espagne est devenue le principal point d'entrée maritime en Europe : Au cours de la première moitié de l'année, un nombre plus élevé d'individus ont rejoint l'Europe par la Grèce que par l'Espagne ou l'Italie. Ce constat s'explique en partie par une augmentation du nombre de personnes ayant traversé la frontière terrestre avec la Turquie par rapport à 2017. La plupart de ceux entrés en Grèce étaient originaires de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan, et nombreux étaient ceux susceptibles de pouvoir bénéficier d'une protection internationale. Au second semestre, la proportion de Syriens arrivés en Grèce par la mer a diminué, soit seulement 14 % de l'ensemble des arrivées par la mer, contre 38 % au premier semestre, tandis que le nombre de personnes qui ont gagné l'Espagne par voie maritime a augmenté à compter du mois de mai,² pour atteindre plus de 10 200 arrivées en octobre, ce qui a fait de ce pays le principal point d'entrée en Europe durant la deuxième moitié de l'année.³ Alors que les Marocains représentaient toujours une grande partie de ces arrivées, les Guinéens et les Maliens (y inclut les déplacés fuyant la violence qui sévit dans le nord et le centre du Mali) sont arrivés également en plus grand nombre qu'en 2017, de même que les Ivoiriens et les Gambiens. Davantage d'Algériens ont par ailleurs effectué la traversée vers l'Espagne pendant la seconde moitié de l'année. Les individus ayant utilisé cette voie ont été poussés par toute une série de raisons, certains ayant une motivation économique, d'autres souhaitant demander l'asile. Parmi les personnes qui sont arrivées en Espagne en quête d'une protection internationale, figuraient des individus fuyant les persécutions liées au genre telles que le mariage forcé et les mutilations génitales féminines, les persécutions fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, et la persécution politique.⁴ Parmi les autres groupes arrivés en Espagne par cette voie et susceptibles de bénéficier d'une protection, on comptait également des victimes de la traite des êtres humains et des enfants non accompagnés. Avec l'augmentation du nombre d'arrivées par voie maritime en Espagne, les

pertes humaines en mer ont presque quadruplé⁵ en Méditerranée occidentale, en raison notamment, d'après certaines informations, des nouvelles pratiques adoptées par les passeurs, qui ont encouragé les départs de bateaux quelles que soient les conditions météorologiques.⁶

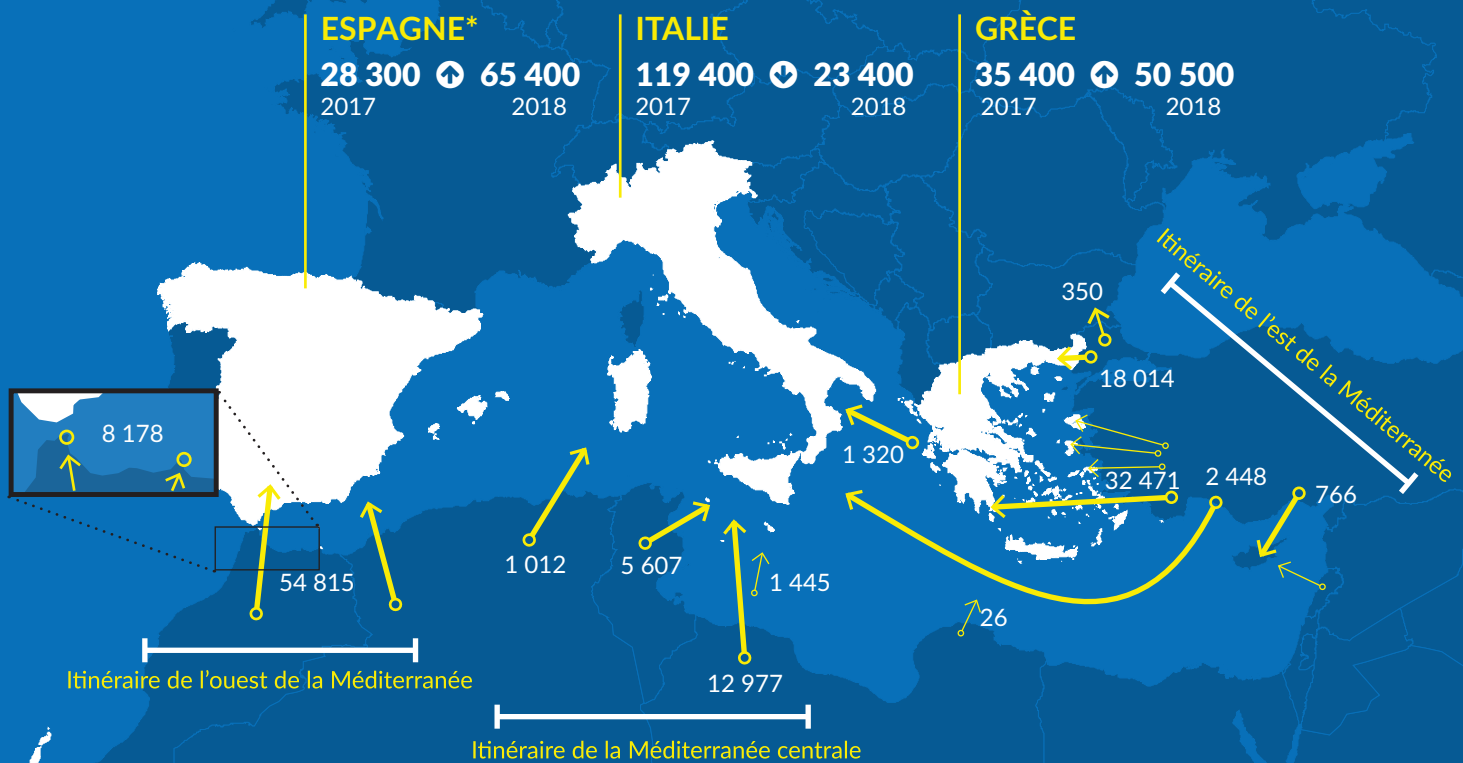


Au sommet de l'UE fin juin, les gouvernements européens s'étaient engagés à adopter une solution plus durable, collaborative, prévisible et bien encadrée pour prendre en charge toutes les personnes secourues en mer. Tant qu'elle ne sera pas mise en œuvre, les arrangements trouvés pour les arrivées en Méditerranée continueront d'être à court terme et non viables ; les avantages d'une solution conjointe mise en œuvre par l'Europe seront compromis et des vies humaines seront menacées à chaque nouvelle tentative de traversée en bateau."

Filippo Grandi, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, [19 juillet 2018](#)

Nouvelle réduction des capacités de recherche et de sauvetage en Méditerranée centrale : Bien que le nombre d'arrivées en Italie par voie maritime ait significativement chuté à compter de juillet 2017, cette baisse s'est encore accentuée à partir de juin 2018. Ce recul est consécutif à la décision du gouvernement italien de ne plus autoriser dans ses ports le débarquement de réfugiés et migrants secourus par des ONG et des navires marchands au large de la Libye dans ce qui est devenu la région de recherche et de sauvetage (*Search and Rescue Region, SRR*) libyenne.⁷ Suite à cette décision, la diminution des activités de recherche et de sauvetage menées par des navires battant pavillon européen au large des côtes libyennes, conjuguée à l'accroissement des opérations de sauvetage et des interceptions effectuées par les garde-côtes libyens et à l'imposition de restrictions supplémentaires aux ONG a eu la conséquence suivante : certaines embarcations transportant des réfugiés et des migrants ont dû s'éloigner des côtes libyennes, parfois à plus de 160 kilomètres, et sont donc sorties de la SRR libyenne⁸ pour arriver directement à Malte ou en Italie ou être secourues dans les SRR italienne et maltaise, ce qui ne s'était plus produit de manière répétée depuis plusieurs années⁹. Cette nouvelle tendance a eu pour conséquence que les réfugiés et les migrants ont passé plus de temps en mer à bord d'embarcations de fortune, parfois sans eau ni nourriture durant plusieurs jours,¹⁰ avant d'atteindre les côtes ou d'être

ARRIVEES PAR PAYS 2017-2018



*En 2018, 1 307 personnes sont arrivées par la mer dans les îles Canaries.

Y compris la Serbie et le Kosovo (S/RES/1244(1999))

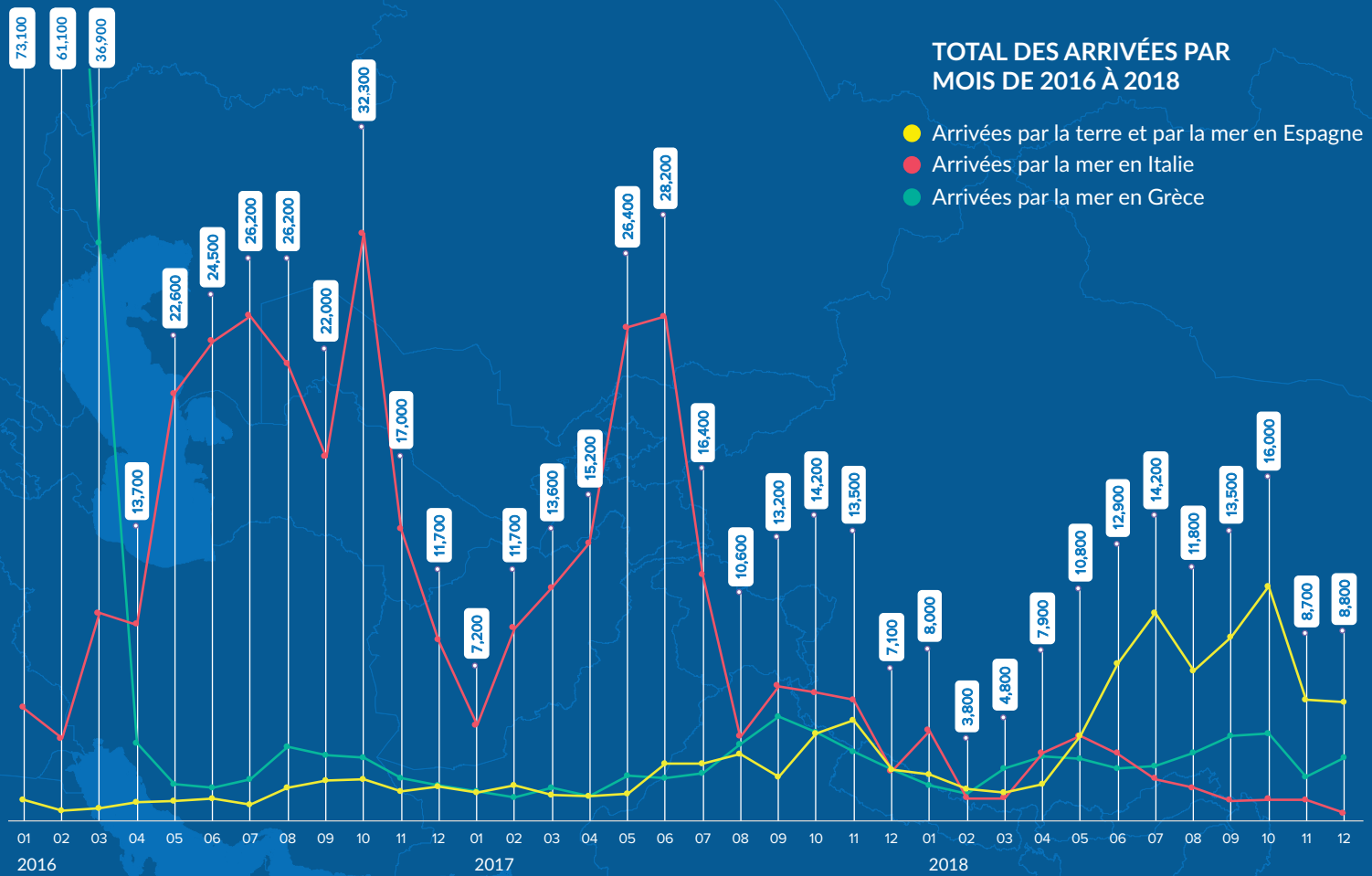
Les frontières, noms et appellations figurant sur cette carte n'impliquent aucune reconnaissance ou approbation officielle de la part des Nations Unies.

secourus. En l'absence d'une approche coordonnée et prévisible pour le débarquement des personnes secourues,¹¹ ces opérations, qui sont censées être menées rapidement après le sauvetage en mer, ont subi à plusieurs reprises des retards significatifs dans l'attente d'une autorisation d'accès à un port sûr¹². En outre, la détermination de l'État responsable du sauvetage d'un bateau et de ses passagers, et de leur débarquement une fois sorti de la SRR libyenne a parfois fait l'objet de désaccords. Il est également apparu que certains navires marchands se sont montrés plus réticents à porter secours à des bateaux en détresse en raison des difficultés rencontrées par d'autres lorsqu'il s'est agi d'obtenir l'autorisation d'accéder à des ports sûrs pour effectuer un débarquement.¹³

Une évolution positive mérite d'être soulignée : la rapidité relative avec laquelle certains États européens se sont engagés à accueillir une partie des migrants et réfugiés secourus en mer, principalement par des navires d'ONG, et qui ont été autorisés à débarquer en Italie, à Malte ou en Espagne à condition qu'ils soient transférés dans un autre pays européen. La France, l'Espagne, l'Allemagne et le Portugal se sont engagés à relocaliser le plus grand nombre d'individus. Néanmoins, le processus de sélection et les transferts ont souvent été sapés par des incohérences dans les procédures et les critères appliqués, ce qui a

entraîné d'importants retards dans les modalités de transfert voire, dans certains cas, le maintien en détention prolongée de réfugiés et migrants durant la procédure.¹⁴

En 2018, le nombre de morts en Méditerranée centrale a diminué de 54 % par rapport à 2017.¹⁵ Toutefois, ce chiffre a considérablement augmenté si on le compare au nombre d'arrivées en Europe. On a recensé un décès pour sept arrivées en juin (sachant que plus de 450 personnes parties de Libye auraient perdu la vie)¹⁶ et un décès pour quatorze arrivées sur l'ensemble de 2018 (contre un décès pour 38 arrivées depuis la Libye en 2017)¹⁷ suite à la forte réduction des capacités globales de recherche et de sauvetage. Par ailleurs, l'accroissement de la capacité et de la zone d'opération des garde-côtes libyens (suite à la mise en place officielle de la SRR libyenne en milieu d'année) a entraîné une augmentation de la proportion de réfugiés et migrants interceptés ou secourus en mer et transférés dans des centres de détention libyens où les conditions de vie sont épouvantables. En septembre, le HCR a publié une mise à jour de sa position, dans laquelle il se prononçait contre tout renvoi en Libye de réfugiés et migrants secourus en mer compte tenu du climat sécuritaire volatil qui règne dans ce pays, ainsi que des risques auxquels sont particulièrement exposés les étrangers, comme la mise en détention dans des conditions insalubres, ou, selon



divers rapports, le risque pour les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants d'être victimes de graves violences.¹⁸

Changements de routes à travers les Balkans :

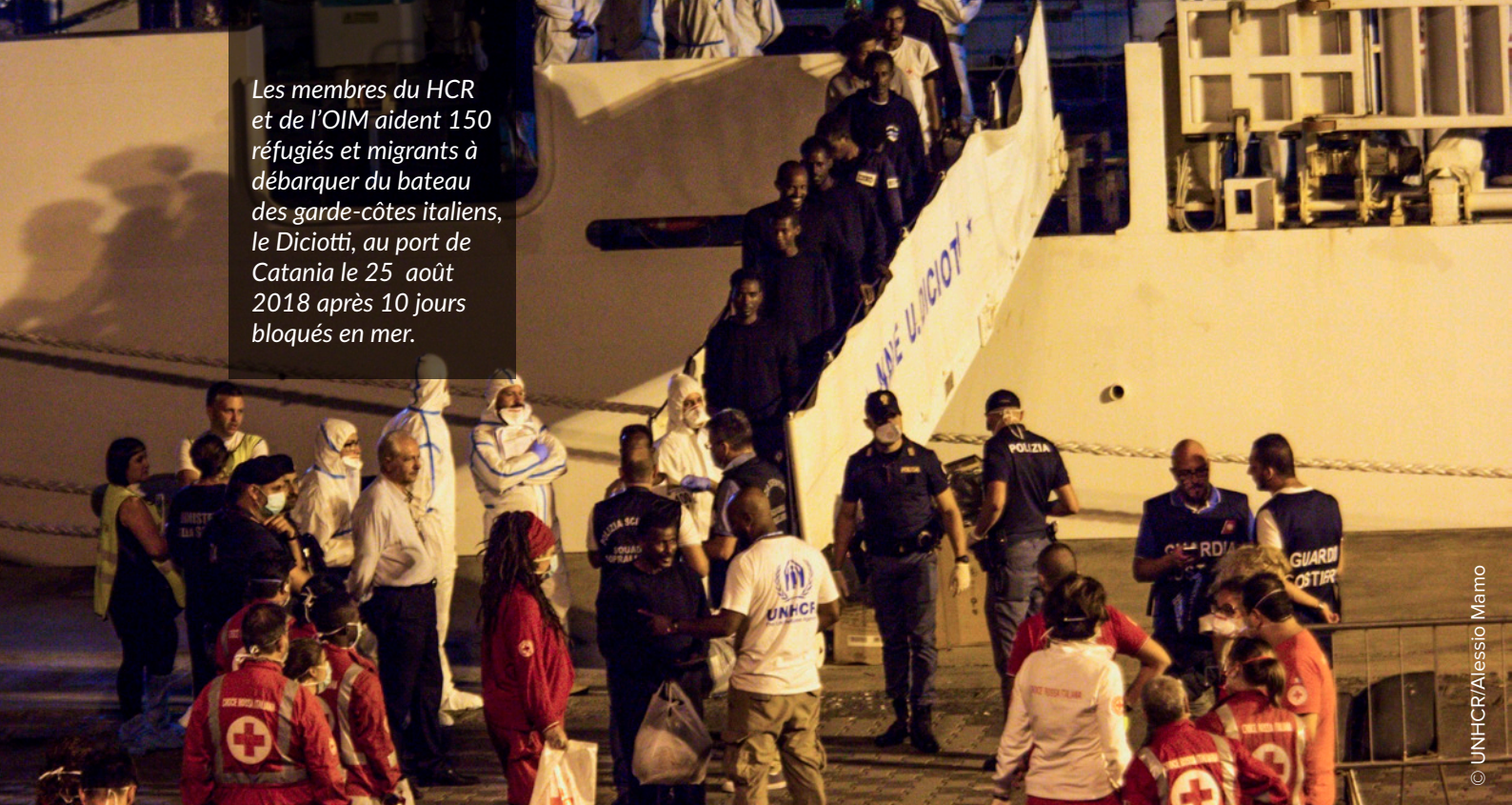
Parmi les autres principales tendances observées en matière de mouvements migratoires en 2018, on relève qu'un nombre plus élevé de réfugiés et de migrants traversant les Balkans, souvent au départ de la Grèce et de la Bulgarie, a essayé de rejoindre un État membre de l'UE via la Bosnie-Herzégovine. La plupart de ceux repérés en Bosnie-Herzégovine étaient originaires du Pakistan, d'Irak, d'Afghanistan et de Syrie. Parmi eux, certains s'étaient dirigés vers le nord, depuis la Grèce, via l'Albanie et le Monténégro, tandis que d'autres avaient poursuivi leur périple depuis la Serbie, le passage vers la Hongrie au départ de ce pays par les deux « zones de transit » pour demander l'asile étant encore plus restreint qu'en 2017.¹⁹ La hausse du nombre de réfugiés et migrants présents en Bosnie-Herzégovine a poussé la communauté humanitaire internationale à collaborer avec leurs partenaires gouvernementaux pour renforcer les capacités afin de répondre plus efficacement aux besoins des demandeurs d'asile tout en gérant la situation des migrants, en améliorant les conditions d'accueil (particulièrement dans le canton d'Una-Sana, dans le nord du pays) et en multipliant les services de base, notamment en matière de soins de

santé, avant l'arrivée de l'hiver. Les conditions restent cependant précaires.

Augmentation du nombre d'arrivées à Chypre : En Méditerranée orientale, près de 7 800 nouvelles demandes d'asile ont été introduites en 2018 à Chypre. Cette augmentation a fortement contraint les capacités du système d'asile et a contribué au fait que certains demandeurs d'asile se sont retrouvés sans-abris, ce qui a mis en lumière le besoin d'amélioration des capacités d'accueil et du traitement des demandes d'asile. Alors que le nombre total d'arrivées par voie maritime à Chypre a diminué par rapport à 2017, plusieurs bateaux transportant des Syriens directement depuis le Liban sont venus s'ajouter à ceux venus de Turquie. Parmi les individus arrivés par la mer, certains ont indiqué avoir emprunté cette route pour rejoindre des membres de leur famille proche qui se trouvaient déjà à Chypre.²⁰

Augmentation du nombre de tentatives de traversée par bateau vers l'Angleterre : Vers la fin de l'année, un certain nombre de personnes ont tenté la traversée entre la France et l'Angleterre.²¹ Depuis des années, les réfugiés et les migrants²² tentent de franchir cette frontière de diverses façons, souvent extrêmement risquées, notamment en se cachant dans des camions, des trains ou des ferries. Depuis 2015, au moins 55 personnes (dont cinq en 2018) ont perdu la vie en essayant de rejoindre l'Angleterre, la plupart du

Les membres du HCR et de l'OIM aident 150 réfugiés et migrants à débarquer du bateau des garde-côtes italiens, le Diciotti, au port de Catania le 25 août 2018 après 10 jours bloqués en mer.



© UNHCR/Alessio Mamo

temps dans des accidents impliquant des poids lourds ou d'autres véhicules. Si la voie maritime constitue une nouvelle option pour franchir la frontière, le nombre de personnes qui tentent leur chance de cette manière est jusqu'à présent resté relativement faible, surtout si on le compare aux autres voies empruntées dans la région.

TENDANCES PROBABLES EN 2019

À compter du début de l'année, la plupart de ces tendances devraient se poursuivre pendant les premiers mois de 2019. Tant que de nombreux pays dans les régions voisines ne s'attaqueront pas aux causes profondes et aux facteurs déclencheurs des phénomènes de déplacement et de migration, les personnes continueront à chercher sécurité et protection, tandis que d'autres essayeront d'échapper à la pauvreté dans l'espoir de trouver du travail ou de suivre des études.

Étant donné l'ampleur du nombre d'arrivées par voie maritime au second semestre de 2018, l'Espagne restera probablement le principal point d'entrée en Europe. Cette situation nécessitera davantage de solidarité et d'efforts en vue d'améliorer les conditions d'accueil, tout en assurant les garanties de procédures d'asile équitables et efficaces pour toute personne cherchant à obtenir une protection internationale. Au vu de la situation en Syrie et dans d'autres parties de cette région, il faudra s'attendre à des chiffres du même ordre concernant les personnes qui tenteront d'atteindre la Grèce depuis la Turquie, y compris via la frontière terrestre. Les températures hivernales frigidantes et la traversée périlleuse

du fleuve entraînent chaque année de nombreuses pertes humaines à la frontière terrestre. D'autres mesures, y compris l'arrêt des pratiques de « renvois » (« pushbacks »),²³ sont nécessaires pour éviter ces tragédies.

En Méditerranée centrale, des informations recueillies lors du second trimestre de 2018 semblent indiquer que certaines personnes, parmi celles présentes en Libye (dont bon nombre s'y trouvent probablement depuis un an ou plus), ainsi que d'autres arrivées plus récemment en Libye, pourraient tenter de reprendre leur périple, sachant que certains passeurs adaptent leurs méthodes en fournissant des bateaux plus robustes, plus de carburant et des téléphones satellites, et vont dans certains cas jusqu'à escorter ou emmener les bateaux plus loin des côtes libyennes pour sortir de la zone de patrouille des garde-côtes libyens. Si l'absence d'une approche cohérente et coordonnée au sein de la région en matière de sauvetage en mer et de débarquement persiste, les opérations de sauvetage menées par des navires d'ONG et d'autres acteurs potentiels, en particulier dans la SRR libyenne, continueront vraisemblablement de faire l'objet d'une réponse ponctuelle et au cas par cas. En résultera une multiplication des situations dans lesquelles des personnes, souvent profondément traumatisées, sont gardées en mer pendant plusieurs jours tandis que des États débattent de l'endroit où elles peuvent être débarquées. Le taux de mortalité devrait lui aussi rester élevé compte tenu de l'inquiétante réduction des capacités de recherche et de sauvetage. Il est possible que Malte et Lampedusa voient le nombre d'arrivées directes sur leurs côtes augmenter.

Ailleurs, les réfugiés et les migrants continueront probablement de se déplacer illégalement à travers les Balkans et modifieront éventuellement leur itinéraire en fonction des restrictions imposées par les différents pays de la région. De plus amples efforts devront être consentis en 2019 afin de renforcer les procédures d'asile dans la région, mais aussi améliorer et harmoniser les conditions d'accueil, accroître la protection des enfants et les autres services destinés aux personnes ayant des besoins spécifiques, et enfin soutenir l'intégration, ce qui contribuera aussi à la réduction des mouvements secondaires.

Au vu de l'amélioration des engagements pris en 2018 visant à offrir des voies d'accès légales et sûres à la protection, y compris par le biais du Cadre d'action globale pour les réfugiés (CRRF), le HCR exhorte les États membres de l'UE à continuer de proposer davantage de places de réinstallation et d'admission humanitaire (y compris pour les personnes évacuées de Libye) et d'éliminer les obstacles empêchant les réfugiés d'exercer leur droit à la réunification familiale. Le HCR encourage par ailleurs l'adoption de nouvelles mesures visant à garantir l'accès à des voies légales, y compris des programmes de parrainage privé, d'octroi de bourses d'études et d'insertion professionnelle comme alternatives aux périlleux voyages irréguliers décrits dans le présent rapport.

SUJETS DE PRÉOCCUPATIONS DU HCR

Parmi les arrivées en Europe en 2018, figuraient des personnes qui, confrontées aux conflits, à l'insécurité et aux violations des droits de l'homme, avaient fui le Mali, la Syrie, l'Afghanistan, l'Irak, le Soudan, le Cameroun, le Nigéria et la Somalie ; qui avaient voulu échapper aux systèmes de conscription forcée et d'autres atteintes aux droits de l'homme en Afrique de l'Est ; et qui avaient voulu se soustraire à d'autres formes de persécution perpétrées dans divers pays.

“

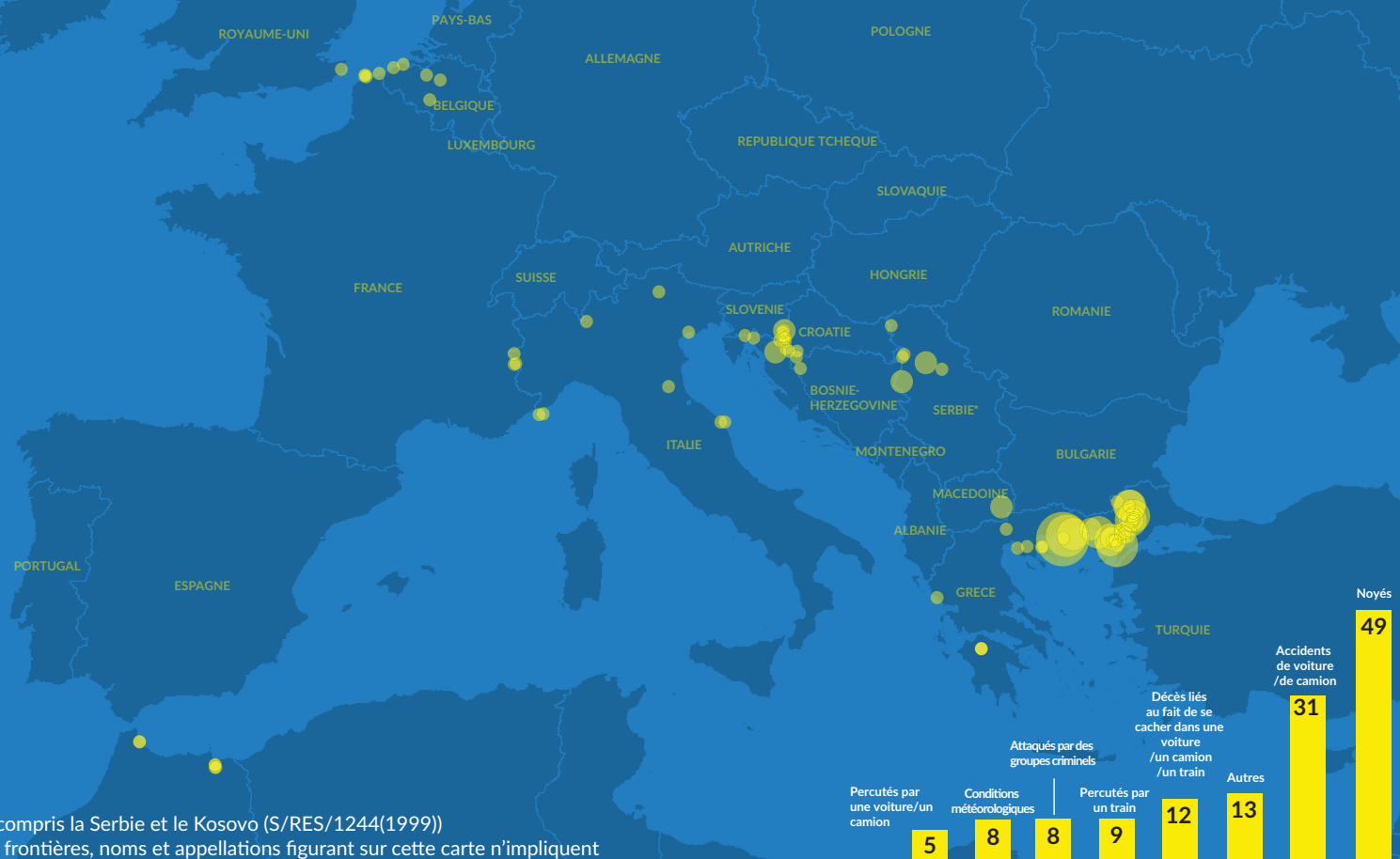
Le HCR exhorte les États et les autorités des pays situés le long des voies de transit à prendre toutes les mesures nécessaires pour entraver les agissements des passeurs et démanteler leurs réseaux. Afin de sauver des vies humaines en mer, nous devons mettre en œuvre des mesures appropriées et nécessaires pour tenir responsables ceux qui cherchent à tirer profit de l'exploitation d'êtres humains vulnérables.”

Vincent Cochetel, envoyé spécial du HCR pour la situation en Méditerranée centrale, [3 août 2018](#)

Dangers et morts en chemin

MORTS ET DISPARUS LE LONG DES ROUTES TERRESTRES ENTRE JANVIER ET DÉCEMBRE 2018

75  136
2017 2018



*Y compris la Serbie et le Kosovo (S/RES/1244(1999))

Les frontières, noms et appellations figurant sur cette carte n'impliquent aucune reconnaissance ou approbation officielle de la part des Nations Unies.

Pendant leur voyage vers l'Europe, les réfugiés et les migrants ont continué de braver des dangers considérables sur certaines parties de leur itinéraire, et nombre d'entre eux y ont perdu la vie. Bien qu'ils soient souvent conscients des risques qui les guettent généralement sur le chemin qui les mènent en Libye et à travers ce pays, il est apparu que pour certains, les motivations l'ont emporté sur ces dangers.²⁴

En moyenne, six morts par jour en Méditerranée :

Selon les estimations, 2275 réfugiés et migrants ont perdu la vie en Méditerranée en 2018,²⁵ soit une moyenne de six morts par jour. La plupart de ces décès sont survenus au large des côtes libyennes (plus de 1100), suite au chavirage de plusieurs bateaux (au moins dix cas de naufrage ont été recensés, entraînant la noyade de 50 personnes ou plus).²⁶ Ces pertes humaines ont eu lieu dans un contexte de restrictions supplémentaires imposées aux activités des ONG. Certaines ont d'ailleurs été forcées de rester à quai ou de passer plus de temps à transiter entre différents ports avant de pouvoir débarquer les personnes secourues ou de se ravitailler.

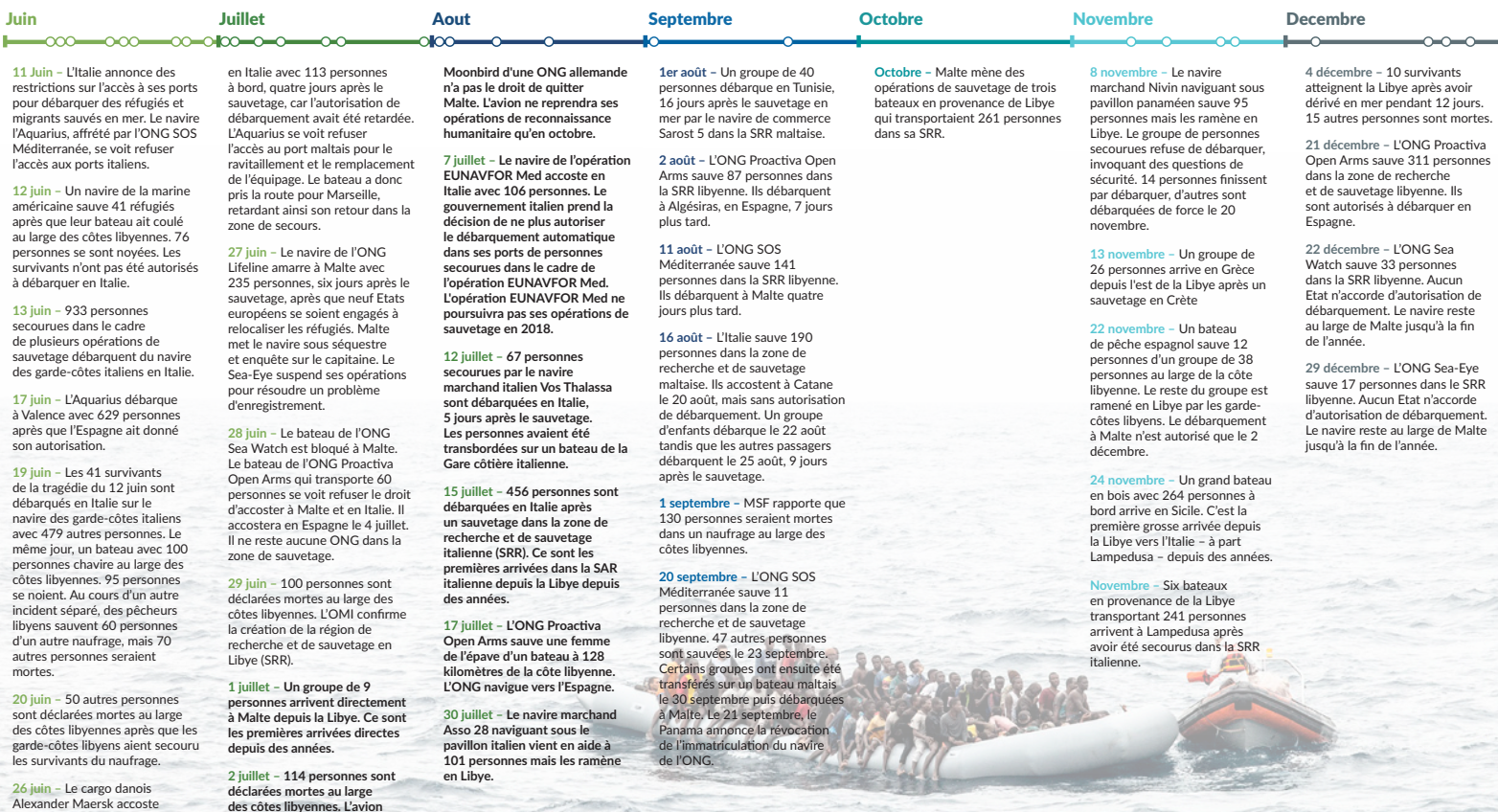
Sur la voie maritime permettant de rejoindre l'Espagne, le nombre de morts a presque quadruplé en raison du nombre croissant de personnes risquant la traversée dans des bateaux impropres à la navigation, parfois par mauvais temps, voire en empruntant un itinéraire plus long pour traverser la mer d'Alboran. Bien que le nombre de passagers par bateau soit

habituellement moins élevé qu'au départ de la Libye, il a été cependant recensé douze cas de naufrage qui ont chacun causé au moins 20 victimes en 2018. Malgré la courte distance qui sépare les îles grecques de la Turquie, plus de 120 personnes se sont noyées dans cette zone l'année dernière, notamment en raison du chavirage de leur embarcation pendant la nuit, notamment à l'entrée de l'hiver. En outre, un total de 64 réfugiés et migrants seraient morts suite à quatre naufrages survenus alors qu'ils essayaient de rejoindre Chypre depuis la Turquie ou le Liban.

Morts le long des routes terrestres : Pour beaucoup, le voyage en mer n'est que l'aboutissement d'un périple bien plus long et souvent très dangereux lors duquel ils ont dû traverser des zones de conflit armé et des déserts, certains ayant été détenus pour rançon et torturés ou victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle ou de travail forcé. Selon toute vraisemblance, beaucoup d'autres meurent chaque année, non seulement sur les voies rejoignant et traversant la Libye,²⁷ mais aussi en chemin vers le Maroc, y compris pendant la traversée du désert ou entre les mains de passeurs ou des trafiquants. Par exemple, un rapport du HCR à paraître, fondé sur les témoignages de personnes qui avaient effectué la traversée vers l'Italie, a révélé qu'au moins 44 % d'entre elles ont déclaré avoir vu des gens mourir durant leur périple.²⁸

De plus, l'année dernière, 136 personnes ont

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS JUIN - DECEMBRE 2018



également perdu la vie alors qu'elles essayaient de rejoindre les frontières de l'Europe par voie terrestre. Les zones les plus particulièrement à risque étaient notamment le fleuve Évros, à la frontière gréco-turque, dans les eaux duquel au moins 27 personnes se sont noyées (généralement après le chavirage de leur embarcation) ; la route entre la frontière terrestre gréco-turque et Thessalonique, sur laquelle 29 personnes ont perdu la vie dans des accidents impliquant des véhicules ;²⁹ la frontière croato-slovène, où 11 personnes sont mortes, dont neuf par noyade dans le fleuve Kupa/Kolpa ; et la frontière franco-italienne, où cinq décès ont été recensés, parmi lesquels trois sur le chemin les menant à travers les Alpes. Enfin, au moins six personnes sont mortes à la frontière entre le Maroc et les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, quatre d'entre elles pendant ou après leur tentative d'escalader le grillage.

SAUVETAGE EN MER EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

Six mois après la décision de l'Italie de mettre un terme au débarquement dans ses ports des personnes secourues au large de la Libye, les débarquements suivant des opérations de sauvetage en mer, exception faite des sauvetages effectués par les garde-côtes libyens ou les autorités maltaises et italiennes, sont encore gérés au cas par cas par les États côtiers de l'UE en collaboration avec d'autres États membres disposés à envisager la relocalisation de certaines personnes. En ont souvent découlé en 2018 pour les réfugiés et les migrants des délais d'attente de parfois plusieurs jours avant d'être autorisés à débarquer.³⁰ Les navires impliqués dans les opérations de sauvetage en mer font face à de grandes incertitudes quant à la possibilité d'accéder ou non à un port sûr à proximité. Plusieurs survivants ont indiqué avoir vu des bateaux passer leur chemin sans leur apporter une quelconque assistance avant qu'ils ne soient finalement secourus.³¹ Dans d'autres cas, les États membres ne sont pas parvenus à s'accorder sur le fait qu'une embarcation était ou non en détresse alors qu'elle traversait la région de recherche et de sauvetage relevant d'un État, les uns accusant les autres de se soustraire à leurs obligations de sauvetage.

Au cours du deuxième semestre de 2018, il est apparu que les passeurs avaient adapté leur modus operandi aux nouvelles conditions : non moins de 31 bateaux sont en effet parvenus à naviguer au-delà de la SRR libyenne depuis début juillet, ce qui nécessite habituellement des embarcations plus robustes, une quantité suffisante de carburant et un système de navigation. Dans au moins un cas, les passeurs ont eu recours à une tactique utilisée il y a quelques années consistant à transporter un groupe sur un plus grand

bateau avant de le transférer sur une plus petite embarcation pour effectuer la dernière partie du voyage jusqu'aux côtes italiennes.³²



Alors même que le nombre d'arrivants sur les côtes européennes diminue, il ne s'agit plus de tester la capacité de l'Europe à gérer les chiffres mais à faire preuve de l'humanité nécessaire pour sauver des vies."

Pascale Moreau, Directrice du bureau du HCR pour l'Europe,
[3 Septembre 2018](#)

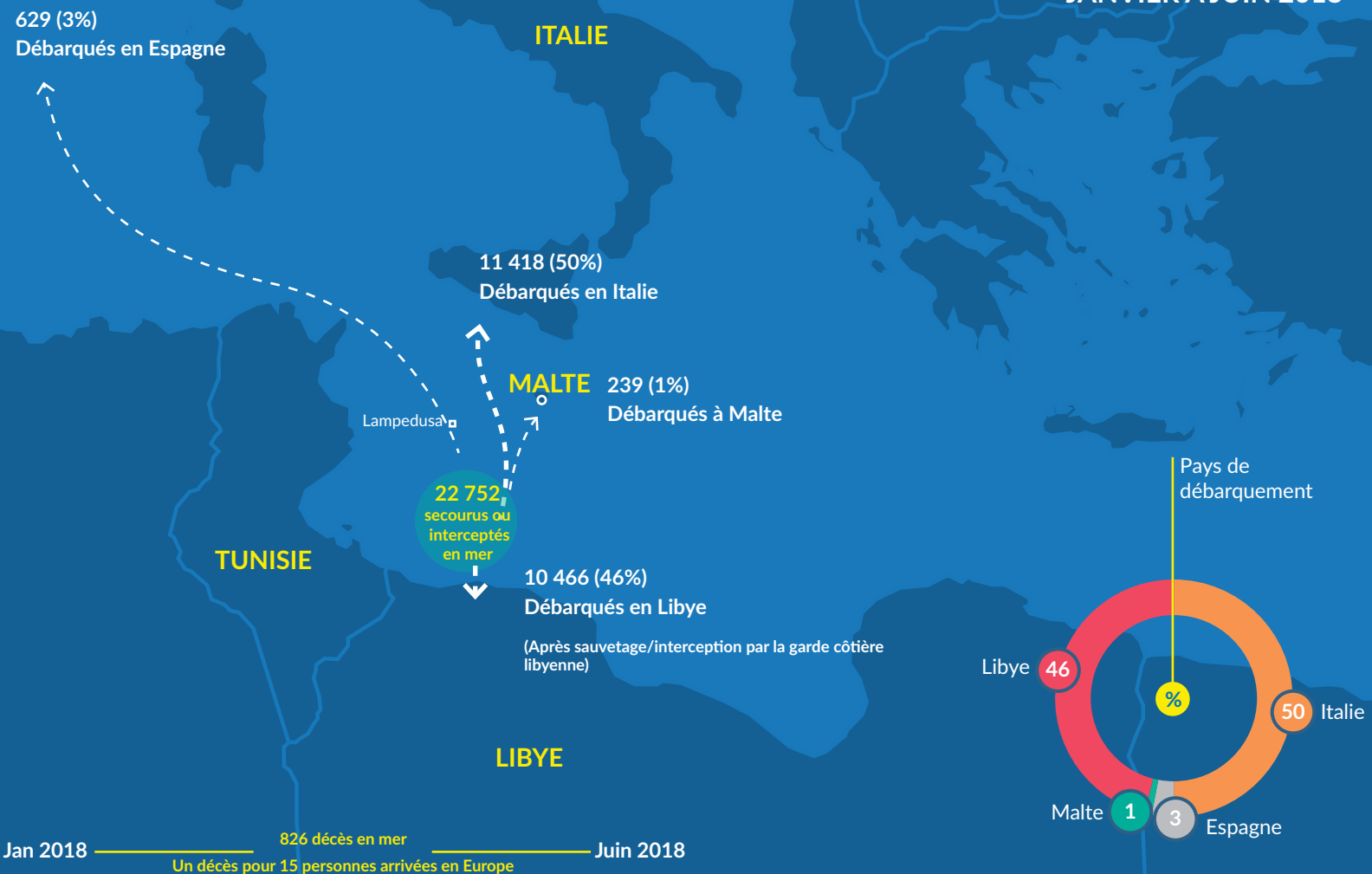
Réduction des capacités de recherche et de sauvetage et région de recherche et de sauvetage (SRR) libyenne :

En juin, les capacités de recherche et de sauvetage des navires européens en Méditerranée centrale ont été davantage réduites.³³ Après la mi-juin, la marine et les garde-côtes italiens, qui avaient jusque-là secouru plus de 2600 personnes en provenance de Libye en 2018, n'ont plus effectué aucun sauvetage au large des côtes libyennes. De la même manière, les navires déployés dans le cadre de l'EUNAVFOR MED opération Sophia qui, jusqu'en mai, avaient secouru plus de 2200 personnes, n'ont sauvé qu'un seul groupe entre juin et décembre 2018.³⁴ Les ONG, qui avaient sauvé entre janvier et mai près de 5000 personnes, ont fait face à de nouvelles restrictions qui ont réduit leur présence dans la zone de sauvetage.³⁵ Les navires marchands, qui avaient porté secours à près de 600 personnes entre janvier et mai, ont subitement dû s'occuper du sauvetage de plus de 700 personnes rien qu'en juin. Par la suite, ils ont également été confrontés aux mesures de restrictions frappant l'accès aux ports. Après juin, seuls deux autres sauvetages réalisés par des navires marchands ont donné lieu au débarquement effectif en Europe de 79 personnes en provenance de Libye.³⁶

La diminution des capacités de recherche et de sauvetage en 2018 n'est cependant pas le résultat d'une baisse du nombre de départs depuis la Libye. Elle a eu lieu en juin, mois où plus de 6900 personnes ont quitté la côte libyenne, et a sans aucun doute contribué aux plus de 450 décès survenus au large de cette côte au cours de ce mois.³⁷ L'importance de disposer d'un nombre suffisant de navires de sauvetage était pourtant primordial dès lors qu'en 2017, la plupart de ceux qui avaient été secourus après leur départ de Libye avaient été repérés en mer, et non après avoir lancé un appel de détresse.³⁸

Étant donné la présence réduite de la plupart des ONG et des acteurs européens impliqués dans des opérations de recherche et de sauvetage au second

SAUVETAGE AU LARGE DES CÔTES LIBYENNES JANVIER À JUIN 2018

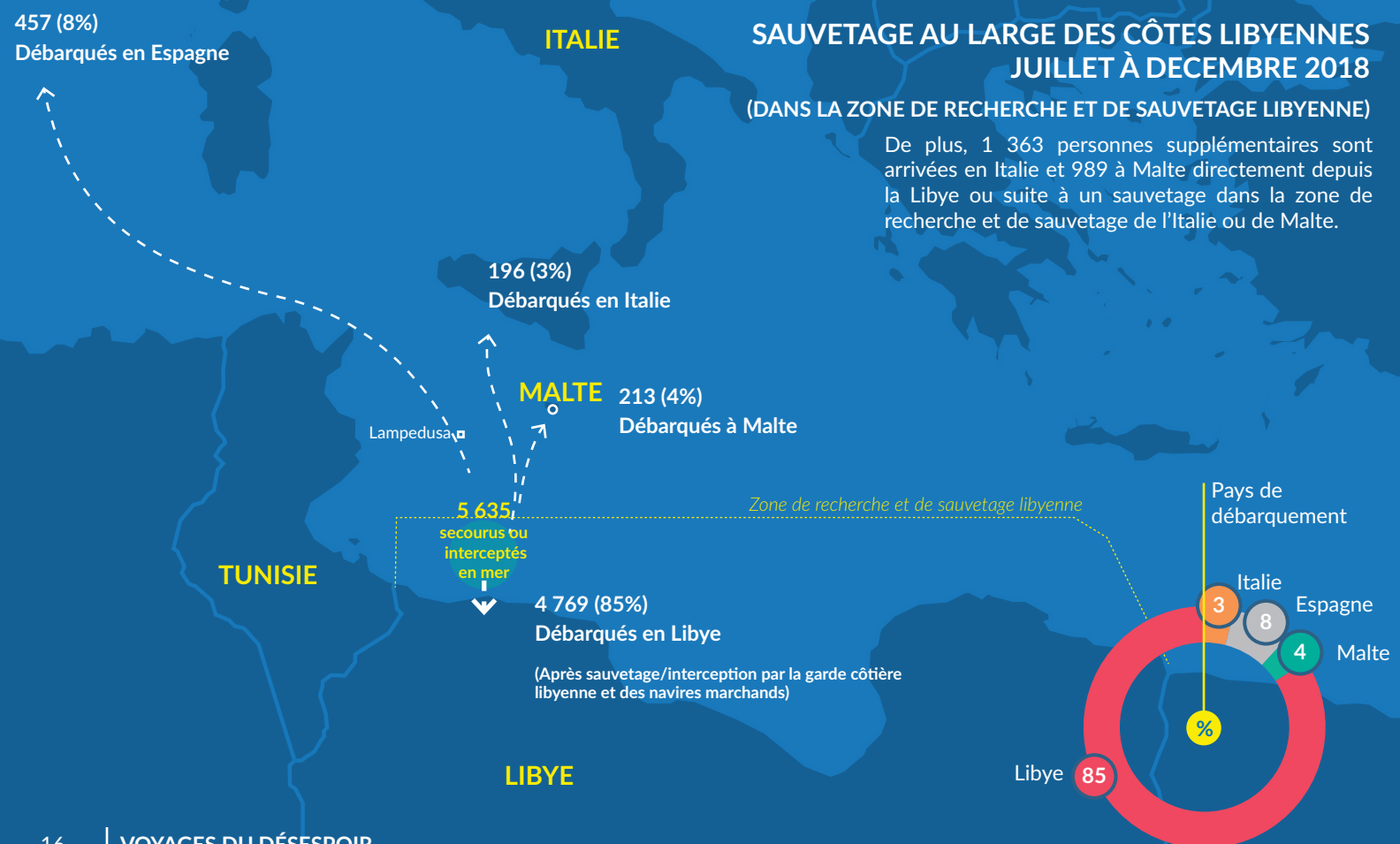


Juil 2018 — 306 décès en mer — Dec 2018
Un décès pour 11 personnes arrivées en Europe

SAUVETAGE AU LARGE DES CÔTES LIBYENNES JUILLET À DECEMBRE 2018

(DANS LA ZONE DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE LIBYENNE)

De plus, 1 363 personnes supplémentaires sont arrivées en Italie et 989 à Malte directement depuis la Libye ou suite à un sauvetage dans la zone de recherche et de sauvetage de l'Italie ou de Malte.



semestre de l'année, et suite à la mise en place fin juin d'une SRR libyenne d'un rayon de plus de 170 km à partir de certaines zones principales de départ, les garde-côtes libyens ont été davantage sollicités malgré leurs ressources limitées. En conséquence, au second semestre de l'année, 85 % des personnes secourues ou interceptées dans la SRR libyenne ont été débarquées en Libye. C'est un net contraste par rapport au premier semestre de l'année, puisque durant cette période, 54 % des personnes secourues dans ce qui est devenu la SRR libyenne avaient alors été débarquées en Europe.

L'établissement d'une SRR signifie que, conformément aux obligations découlant du droit maritime international, un État s'engage à coordonner les opérations de recherche et de sauvetage dans cette région et à assumer la responsabilité principale lorsqu'un sauvetage a lieu dans sa SRR afin d'assurer la coopération et la coordination en matière de débarquement. Toutefois, le droit maritime international ne précise pas où les personnes secourues dans cette région doivent être débarquées tant que le port est sûr et que le débarquement est réalisé dans les meilleurs délais raisonnables. Des ONG et des navires commerciaux impliqués dans des opérations de recherche et de sauvetage ont indiqué qu'à plusieurs reprises, les garde-côtes libyens ont demandé que les personnes secourues dans les eaux internationales leur soient remises de manière à les faire débarquer en Libye.³⁹ Le HCR demeure préoccupé par quelques cas de sauvetages dans les eaux internationales qui, obéissant aux consignes des autorités libyennes, ont entraîné des retours en Libye, malgré la position du HCR qui s'est prononcé contre ces retours. Des rapports ont également attiré l'attention sur d'autres problèmes de coordination au sein de la SRR libyenne, notamment quelques cas d'absence de réponse à des appels de détresse⁴⁰ et un manque de coordination avec des ONG prêtes à apporter leur aide.⁴¹

Conditions de détention inhumaines en Libye : Les personnes secourues ou interceptées en mer et débarquées en Libye sont ensuite transférées dans des centres de détention.⁴² Les conditions y sont dramatiques⁴³ ; par exemple, en novembre, le HCR a indiqué que dans certains centres, les détenus n'avaient qu'un accès limité à la nourriture, et des cas de tuberculose auraient été rapportés.⁴⁴ Plusieurs personnes seraient également décédées dans des centres de détention officiels l'année dernière.⁴⁵

En décembre 2018, le centre de rassemblement et de départ (*Gathering and Departure Facility* GDF) pour les réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables a ouvert ses portes à Tripoli.⁴⁶ Le GDF est le premier centre de ce type dans le pays et a pour but d'offrir aux réfugiés et aux demandeurs d'asile vulnérables

un environnement sûr le temps que des solutions (notamment, la réinstallation, la réunification familiale, le retour dans un pays où ils ont déjà été admis ou l'évacuation dans des centres d'urgence) soient identifiées. Ce centre, géré par le HCR, LibAid et le ministère de l'Intérieur, représente l'une des mesures offrant des alternatives à la détention. Comme indiqué dans la recommandation du HCR publiée en septembre, la mise en place du GDF ne change rien à la position de l'Agence selon laquelle la Libye ne peut être considérée comme un lieu sûr de débarquement.⁴⁷

Depuis son ouverture, 220 réfugiés ont été transférés du GDF vers le Niger dans le cadre du Mécanisme de transit d'urgence (ETM) et vers l'Italie. Bien qu'il s'agisse d'une avancée très positive, le HCR a observé en décembre que, sur les 4900 personnes qui se trouveraient dans les centres de détention officiels de Libye, environ 3650 (soit 74%) seraient en besoin d'une protection internationale.⁴⁸ Le HCR continue de réclamer la fin de la détention arbitraire des personnes les plus vulnérables et leur libération immédiate, conformément à ce qui a été convenu en 2017.⁴⁹



Le scénario vécu par les réfugiés en Libye est un véritable cauchemar. Ayant fui leurs foyers à la recherche de sécurité et de protection, ils échouent en prison et dépérissent indéfiniment dans des conditions sordides. C'est tout à fait répréhensible qu'ils soient détenus au lieu d'être protégés."

Roberto Mignone, chef de mission du HCR en Libye,
[23 novembre 2018](#)

Le HCR et l'OIM continuent d'appeler à la mise en place d'une réponse coordonnée et prévisible pour le sauvetage en mer en Méditerranée centrale, y compris la détermination de lieux de débarquement et de centres de débarquement pré-identifiés supplémentaires sur le territoire européen et éventuellement ailleurs, en fonction d'une répartition géographique, dans le respect de la dignité et de la sécurité des personnes en mouvement. Cette réponse inclurait également l'accès à des conditions d'accueil adéquates, sûres et dignes et un traitement permettant de déterminer les besoins spécifiques, y compris les besoins de protection internationale ; ainsi que des solutions qui en découleraient, à savoir notamment la réinstallation ou l'admission humanitaire, le transfert vers un autre État membre de l'Union européenne,⁵⁰ la réunification familiale, des solutions locales, ou le rapatriement volontaire, selon les cas.⁵¹

Un père érythréen serre sa fille dans ses bras dans le centre de rassemblement et de départ (GDF) du HCR à Tripoli. Le HCR a libéré 133 réfugiés de cinq centres de détention à travers la Libye en décembre 2018 et les a hébergés au GDF en attendant leur évacuation vers le Niger.



© UNHCR/Farwa Harwida

VOYAGES À TRAVERS LA LIBYE

Lorsque les réfugiés et les migrants monteront à bord d'un bateau sur la côte libyenne, nombre d'entre eux auront été torturés, violés, détenus contre rançon et auront vu des gens mourir autour d'eux.⁸² En 2018, les réfugiés et migrants, qu'ils soient arrivés en Europe en provenance de la Libye ou aient été évacués de la Libye vers le Niger, ont continué à signaler de nombreuses expériences de violence et d'exploitation. La plupart des personnes arrivées en Europe depuis la Libye étaient originaires d'Érythrée, du Soudan et du Nigéria. Parmi les individus interrogés par le HCR, bon nombre avaient été détenus en Libye pendant un an ou plus, souvent contre rançon ou pour travail forcé.

Un jeune Somalien évacué de la Libye vers le Niger a raconté au HCR :

« Dans ma région d'origine, en Somalie, il y avait une sécheresse extrême. Les gens mouraient et il n'y avait pas de travail. En 2016, j'ai pris la décision de partir. Honnêtement, je pensais que la situation était mauvaise en Somalie... Mais ce que j'ai vu depuis lors, au cours de ce voyage jusqu'ici... J'ai vu des gens se faire électrocuter, se faire torturer, des gens mourir, même.

Quand je suis parti, je ne savais pas où j'irais, ni par quels moyens j'y arriverais. J'ai emporté environ 1 000 dollars et j'ai tout donné à des passeurs en Libye. Je suis d'abord allé au Yémen et j'ai pris un bateau qui a mis plusieurs semaines à traverser la mer pour arriver au Soudan. Ils ont pris tous nos bagages et les ont jetés. Pendant la traversée, tout le monde se fiche que tu vives ou que tu meures. Le bateau n'était même pas assez grand pour nous transporter tous.

Quand nous sommes arrivés au Soudan, des passeurs nous ont emmenés dans une voiture. Il n'y avait pas assez de place dans le véhicule. Ils nous entassaient les uns sur les autres. Si on se plaignait, ils nous battaient. On a à peine mangé pendant deux semaines. Nous ne pouvions pas. Beaucoup de gens étaient malades et vomissaient, deux personnes sont même mortes. Quand nous sommes arrivés en Libye, ils nous ont forcés à entrer dans un trou, sous terre. Tant de gens étaient malades. Mon bon ami était si malade qu'il est mort là-bas... On ne pouvait pas dormir dans ce trou. Il y a des asticots partout, qui vous dévorent la peau. Ils vous donnent un téléphone pour appeler votre famille et lui demander de l'argent, ils vous battent et vous électrocutent. Quand j'ai refusé d'appeler ma famille, ils m'ont ligoté les mains et les pieds, ont versé de l'eau partout sur moi et m'ont électrocuté... Ils vous électrocutent jusqu'à ce que tout votre corps tremble. »

Parmi les personnes en provenance d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique, certaines ont déclaré avoir été enlevées alors qu'elles traversaient la frontière entre l'Érythrée et le Soudan et avoir été détenues contre rançon, les ravisseurs exigeant jusqu'à 8000 dollars pour leur libération. Nombre d'entre elles, dont des femmes et des enfants, ont indiqué avoir été victimes de différentes formes de violence pendant leur détention, y compris des violences sexuelles.⁸³ Alors qu'ils traversaient le désert, du Soudan à la Libye, des réfugiés ont déclaré avoir été enlevés par des groupes armés, violés, détenus dans des entrepôts dans des villes frontalières, souvent pendant un an ou plus, et affamés, soumis à la torture et à d'autres

mauvais traitements en attendant que leur famille ou des membres de leur communauté paient les ravisseurs.

Une Érythréenne évacuée par la suite de la Libye au Niger a décrit son voyage en camion depuis le Soudan :

« Je n'aurais jamais dû monter dans ce camion. Nous n'étions que trois filles. La traversée du Sahara pour arriver en Libye a duré sept jours... et ils nous ont violées tous les jours... les passeurs... Après ces sept jours, ils nous ont remises à d'autres passeurs en Libye. Nous sommes restées enfermées pendant deux semaines. Ils nous battaient tous les jours, mais au moins ils ne nous ont pas violées. Nous étions censées quitter cet endroit, mais quelqu'un nous a kidnappées. À nous toutes, nous avons dû le payer 6500 dollars, puis il nous a rendues aux autres passeurs.

De là, nous avons été prises dans le réseau d'un autre passeur. Nous avons été emmenées dans une ville du Sud de la Libye, où nous sommes restées prisonnières de février à novembre 2017. Ils nous battaient pour nous obliger à leur donner de l'argent. Pour torturer les hommes, ils brûlaient du plastique et le laissaient fondre sur leur peau. Ils faisaient chauffer des cuillères en métal sur le feu et les collaient sur leur peau. Je n'en suis pas absolument certaine, mais on a entendu dire qu'au moins 10 personnes sont mortes là-bas, après avoir subi ces tortures. »

Nombre de personnes interrogées par le HCR une fois arrivées en Europe ont déclaré avoir été à nouveau détenues contre rançon alors qu'elles avaient déjà versées de l'argent pour être libérées, parfois après avoir été enlevées par d'autres groupes armés. Certaines ont raconté comment elles avaient tenté de traverser la mer depuis la Libye mais avaient été interceptées par les garde-côtes libyens et remises en détention.⁸⁴

Parmi ceux qui sont arrivés en Libye en provenance d'Afrique de l'Ouest, certains, y compris des enfants non accompagnés, ont également déclaré avoir été détenus par des groupes armés à leur arrivée et avoir été torturés contre rançon ou contraints au travail forcé avant d'être soudainement libérés et emmenés sur la côte pour traverser la mer.⁸⁵

En novembre 2017, devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, le Haut Commissaire du HCR a déclaré : « Une action forte et collective est nécessaire pour mettre un terme aux violences atroces perpétrées par les trafiquants et identifier et juger ces derniers. »⁸⁶

Du fait de ces abus et mauvais traitements répétés, de nombreuses personnes parmi les groupes arrivant par la mer en provenance de la Libye souffraient de sévère malnutrition. Selon les informations recueillies par le HCR dans des sites de débarquement en Italie et au cours des différentes étapes de la procédure nationale de demande d'asile en Italie, et d'après les recherches disponibles sur la question,⁸⁷ la grande majorité des femmes, des filles et de nombreux hommes et garçons

Le 14 mars, durant une opération de recherche et de sauvetage en mer, les garde-côtes libyens (LGC) ont intercepté un bateau aux abords des côtes libyennes avec 132 réfugiés et migrants à bord. Le HCR et ses partenaires étaient présents lors du débarquement à la base navale de Tripoli afin de leur apporter une aide médicale, de la nourriture, de l'eau, des couvertures, des vêtements secs ainsi que des kits d'hygiène.

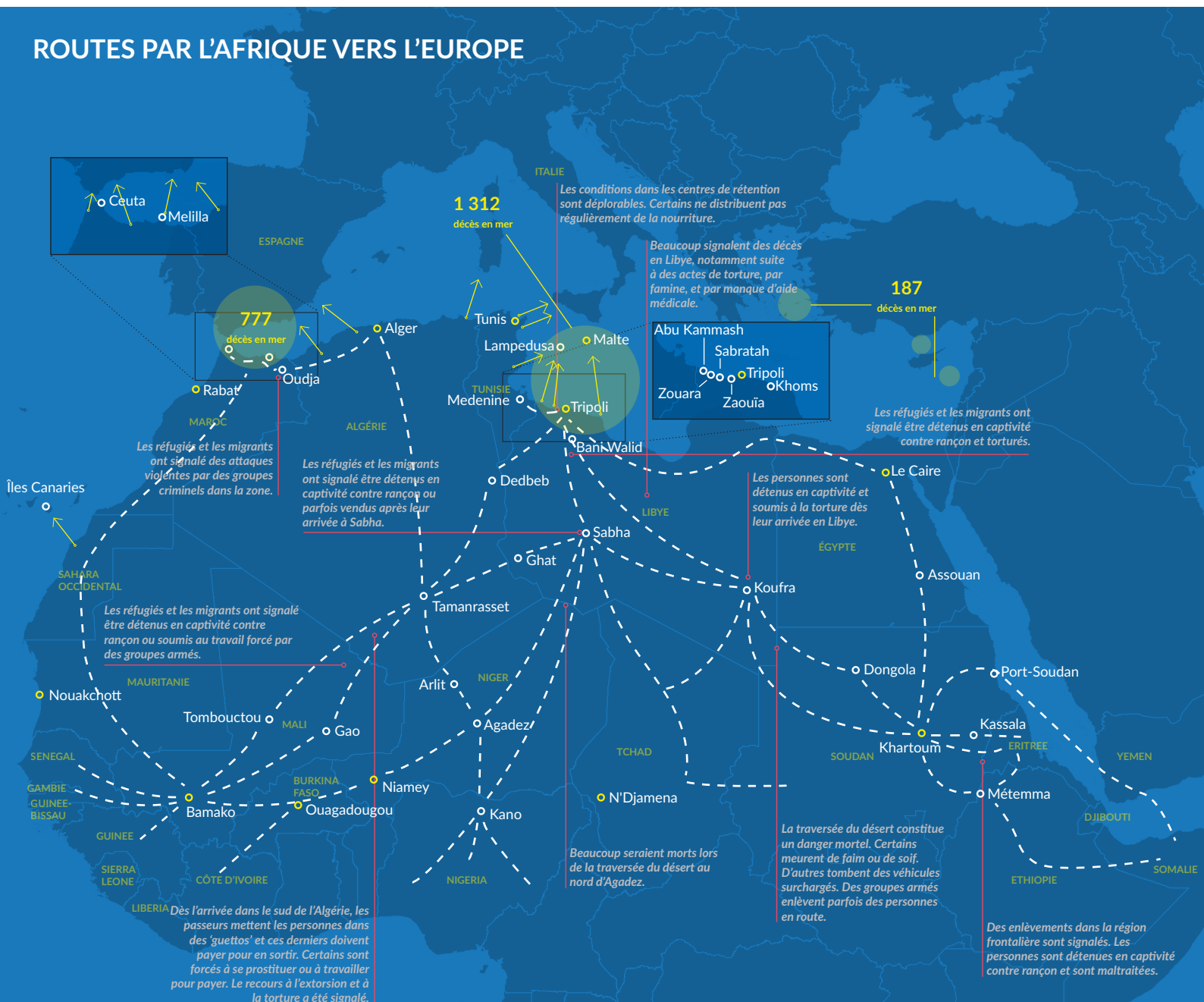


seraient victimes, durant leur voyage, de tortures et de violences sexuelles et sexistes, notamment d'agressions sexuelles et de viols, parfois du fait de multiples auteurs.

Les réfugiés participant à des groupes de discussion en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique dans le cadre de la campagne d'information du HCR, Telling the Real Story (TRS) (« Raconter ce qui se passe vraiment »), ont continué d'affirmer que, bien que conscients d'une partie des risques encourus, certains estimaient qu'ils n'avaient d'autre choix que d'entreprendre ce dangereux voyage à travers la Libye en raison du manque d'opportunités dans les camps de réfugiés. Leurs préoccupations incluaient la possibilité de poursuivre leurs études, de gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de leur famille restée dans leur pays d'origine ou de rejoindre des membres de leur famille.

Les enfants ont également dit à l'équipe du projet TRS que des passeurs les avaient approchés usant de divers stratagèmes, tels qu'en leur disant « Partez maintenant, vous paierez plus tard », « Voyagez gratuitement maintenant et vous travaillerez quand vous arrivez en Libye », « Faites payer trois amis et vous voyagerez gratuitement », et « Trouvez cinq personnes, vous pourrez tous voyager gratuitement et vous travaillerez dès votre arrivée ». Ces ruses sont connues pour être utilisées pour cibler les personnes qui seront victimes des pratiques de détention et de demande de rançon, souvent suite à des actes fréquents de torture. Certains ont également indiqué que des passeurs avaient commencé à utiliser des enfants pour transmettre des informations et essayer d'en recruter d'autres.

ROUTES PAR L'AFRIQUE VERS L'EUROPE



ACCÈS AU TERRITOIRE

Les personnes en quête d'une protection internationale doivent d'abord accéder au territoire d'un État avant de pouvoir y introduire une demande d'asile et ainsi bénéficier d'une protection contre toute mesure de renvoi en attendant la détermination de leur statut. En 2018, le HCR a continué de recevoir des témoignages de personnes concernées et d'organisations partenaires faisant état de l'arrestation dans certains États d'individus entrés irrégulièrement sur leur territoire et du renvoi de ces personnes vers des pays voisins (par exemple, simplement en les transportant de l'autre côté d'une rivière ou en les conduisant dans une zone frontalière pour les renvoyer de l'autre côté de la frontière) et ce, sans leur octroyer la possibilité de demander l'asile ni évaluer de manière individuelle les besoins éventuels de protection internationale. Le HCR désigne ces renvois illégaux par le terme de « pushback » qui, en fonction des circonstances, peuvent être considérés comme un refoulement.

Multiplication et extension des « renvois » (« pushbacks ») : Des rapports concordants ont indiqué que des milliers de personnes ont été renvoyées illégalement vers des pays voisins par les forces de police et d'autres autorités de plusieurs pays dans la région. En 2018, le HCR et ses partenaires et/ou d'autres ONG ont rapporté des cas fréquents de « renvoi » (« pushback ») en Bosnie-Herzégovine,⁵² Croatie,⁵³ ex-République yougoslave de Macédoine,⁵⁴ Grèce,⁵⁵ Hongrie,⁵⁶ Roumanie,⁵⁷ Serbie,⁵⁸ Slovénie,⁵⁹ et Espagne⁶⁰. De tels renvois illégaux auraient également été effectués par l'Albanie, la Bulgarie et le Monténégro, et des ONG ont mis en doute la légalité des pratiques observées à la frontière franco-italienne.⁶¹

En plus d'empêcher l'accès aux procédures de demande d'asile à ceux qui recherchent une protection internationale, les « renvois » (« pushbacks ») pourraient constituer une violation de l'interdiction des expulsions collectives.⁶² Les États ont le droit et le devoir de contrôler leurs frontières. Cela étant, ce droit est soumis à des obligations découlant des législations nationales, européennes et internationales en matière de protection des demandeurs d'asile et des réfugiés. Les « renvois » (« pushbacks ») risquent également d'exposer des personnes à de graves dangers, y compris de mettre leur vie en danger, selon le degré de violence utilisé par les autorités et les conditions climatiques.

Les enfants non accompagnés sont particulièrement vulnérables lors de leurs déplacements vers et à travers l'Europe. En 2018, le HCR et ses partenaires en Serbie ont été informés que plus de 400 enfants non accompagnés avaient été renvoyés illégalement

depuis des États limitrophes. Parmi les enfants recensés, plus de 270 enfants ont rapporté s'être vu refuser l'accès aux procédures de demande d'asile et 50 ont déclaré avoir subi des violences physiques.

MOUVEMENTS SECONDAIRES

En 2018, dans la continuité de 2017, les réfugiés et migrants ont eu tendance à essayer de quitter leur pays de première arrivée en Europe.⁶³ Les demandeurs d'asile ne sont pas tenus de demander l'asile dès que l'occasion le permet. Dans le même temps, cependant, il n'existe pas de droit absolu de choisir son pays d'asile. Par exemple, des personnes arrivées en premier lieu en Grèce, en Bulgarie, en Italie et en Espagne ont tenté de rejoindre d'autres États européens. Certains étaient motivés par l'espoir de rejoindre des membres de leur famille tandis que d'autres cherchaient à avoir accès à une protection effective dont ils ne pouvaient bénéficier dans leur pays de première arrivée⁶⁴, et d'autres encore étaient à la recherche d'opportunités économiques ou de normes de traitement qui sont (ou perçues comme) plus élevées dans un autre pays. Parmi les facteurs régulièrement cités par les personnes qui s'engagent dans ces mouvements secondaires, figurent également des perspectives limitées d'intégration à long terme et de mauvaises conditions d'accueil.

Il apparaît que les mouvements secondaires irréguliers à partir de la Grèce et de la Bulgarie contribuent au nombre constant de personnes tentant de traverser les Balkans occidentaux pour rejoindre d'autres États membres de l'UE. S'agissant des itinéraires empruntés, on observe notamment des tentatives de rejoindre l'Italie depuis la Grèce par bateau ou ferry, de quitter la Bulgarie pour la Serbie ou la Roumanie, ou encore de quitter la Grèce en passant par l'ex-République yougoslave de Macédoine ou l'Albanie, pour ensuite traverser d'autres États de la région avant d'atteindre la destination finale. Dans les pays de transit, de nombreuses personnes demandent l'asile ou au moins expriment leur intention de le demander, principalement dans le but de régulariser temporairement leur statut dans le pays en question, puis poursuivent leur route. Par exemple, sur plus de 22 100 personnes ayant exprimé leur intention de demander l'asile en Bosnie-Herzégovine en 2018, seules 7 % ont déposé une demande d'asile par la suite.⁶⁵ Au mois de décembre 2018, on estimait qu'un peu plus de 5 200 réfugiés et migrants étaient restés dans le pays. En Serbie, sur les presque 8 500 personnes ayant exprimé leur intention de demander l'asile, seules 4 % ont déposé une demande par la suite. De la même façon, en Albanie, seules 1 % des 4000 personnes ayant demandé l'asile en 2018 n'avaient pas abandonné la procédure d'asile et avaient fait part de leur souhait de rester dans le pays.

En réponse aux mouvements secondaires depuis l'Italie, les États voisins et d'autres États ont instauré des mesures telles que le rétablissement du contrôle aux frontières et la stricte application des accords bilatéraux en matière de patrouilles communes à la frontière, d'une part, et de procédures de réadmission, d'autre part. En outre, afin de réduire le nombre de migrants et de demandeurs d'asile présents à Vintimille, à la frontière franco-italienne, les autorités de police italiennes ont procédé à des transferts de migrants et de demandeurs d'asile depuis Vintimille vers les centres d'enregistrement du sud du pays et ce, au moins une fois par mois.

Ailleurs, suite à l'augmentation des arrivées en Espagne par la mer, un nombre plus élevé de mouvements secondaires vers la France a été observé par rapport à 2017. Le point de passage le plus important se situe entre la ville d'Irun en Espagne et la ville de Bayonne en France et, selon les acteurs locaux, la plupart des personnes qui traversent la frontière sont des hommes seuls originaires de pays francophones d'Afrique de l'Ouest qui n'ont pas demandé l'asile en Espagne.

Ces mouvements secondaires posent des difficultés aux États comme le dédoublement des procédures administratives et les coûts supplémentaires du fait de la pression plus forte sur la capacité d'accueil et les systèmes d'asile nationaux, et peuvent aussi exposer les réfugiés et les demandeurs d'asile à des risques. En 2018, au moins 57 personnes ont trouvé la mort en tentant de rejoindre un pays européen depuis un autre pays européen. Parmi celles-ci, 32 ont perdu la vie dans les Balkans occidentaux, dont près de la moitié se sont noyées dans des cours d'eau formant la frontière entre deux États, sept en essayant de quitter l'Italie, et six en tentant de rejoindre l'Angleterre depuis la France. Des milliers d'autres personnes ont indiqué avoir été renvoyées illégalement d'un ou de plusieurs États, et dans certains cas avoir subi des violences.⁶⁶

Les dispositions destinées à lutter contre les mouvements secondaires doivent inclure des mesures supplémentaires de solidarité et de soutien envers les pays où se trouve la majorité des réfugiés et des demandeurs d'asile,⁶⁷ notamment par la mise en place, dans le cadre de la réforme du règlement de Dublin, d'un mécanisme de relocalisation des demandeurs d'asile depuis les États membres de l'UE qui reçoivent un nombre disproportionné de demandes d'asile vers d'autres États membres de l'UE.⁶⁸ En attendant l'instauration d'un tel mécanisme, le HCR encourage le recours à des arrangements spéciaux, conformes au droit et aux cadres européens en vigueur, dans l'optique de favoriser le partage des responsabilités. Ces arrangements prendraient

notamment la forme de transferts volontaires et de l'application concrète par les États membres de l'UE des pouvoirs discrétionnaires qui leur sont conférés par le règlement de Dublin. Dans les Balkans, plusieurs États ont besoin d'un plus ample soutien, notamment pour développer leurs systèmes d'asile et négocier des accords de réadmission, le cas échéant.

Ailleurs, dans les situations où des pays reçoivent un nombre élevé de demandes d'asile en conséquence de mouvements mixtes, le HCR préconise le recours à des procédures accélérées et simplifiées visant à traiter rapidement les demandes manifestement non fondées (ainsi que les demandes manifestement fondées) afin d'aider ceux qui ont besoin d'une protection internationale à s'intégrer et de rediriger ceux dont ce n'est pas le cas vers des procédures de retour.⁶⁹

Dans les pays non européens où de nombreux réfugiés ont fui dans un premier temps, une plus grande solidarité s'impose également, conformément au Pacte mondial pour les réfugiés adopté récemment. Par exemple, en Éthiopie, pays majeur en matière d'accueil et de transit pour un certain nombre de réfugiés qui rejoignent ensuite l'Europe via la Libye, le gouvernement s'est engagé, avec le soutien de la communauté internationale, à délivrer des permis de travail aux réfugiés, à augmenter la scolarisation d'enfants réfugiés et à accroître le nombre de réfugiés autorisés à vivre en dehors des camps.⁷⁰ D'autres manifestations de solidarité de cet ordre sont essentielles pour offrir aux réfugiés des options alternatives à ces voyages périlleux.



© UNHCR/Benjamin Loyseau

Un village français donne l'exemple pour l'accueil des réfugiés

Le maire de Pessat-Villeneuve, Gérard Dubois accompagné de Ibrahim, un réfugié érythréen qui a été réinstallé depuis le Niger (gauche) et Alfatih, réfugié soudanais qui a été réinstallé depuis le Tchad (droite).

Par Céline Schmitt et Joséphine Lebas-Joly à Pessat-Villeneuve

Il est presque cinq heures du soir et les premiers flocons de l'année recouvrent Pessat-Villeneuve. L'atmosphère est calme et un groupe de réfugiés profite d'une pause pendant leur cours de français.

C'est un jour important. Comme le veut la tradition, le maire de la ville Gérard Dubois va présenter ses vœux aux villageois et aux réfugiés accueillis lors d'une cérémonie pour la nouvelle année.

Ce petit village du Puy de Dôme dans le centre de la France accueille, en plus de ses 653 habitants, 60 réfugiés réinstallés depuis le Niger et le Tchad. Ils sont arrivés il y a quatre mois et habitent dans le domaine du château du village.

Alfatih, réfugié soudanais de 25 ans, est l'un d'entre eux. Il s'amuse à l'extérieur de l'école où il suit depuis son arrivée des cours de français.

« La première chose que j'ai remarqué à Pessat-Villeneuve est la gentillesse des habitants » raconte

Alfatih. « Ils nous aident énormément. Pessat-Villeneuve est une ville agréable ».

Quatre mois plus tôt, Alfatih était à Goz Beïda, à l'est du Tchad. C'est la première fois qu'il voit de la neige.

L'an dernier, la France s'est engagée à réinstaller 3 000 réfugiés provenant du Tchad et du Niger y compris des réfugiés évacués de Libye d'ici la fin de l'année 2019.

Les réfugiés vivent actuellement dans le château du village et sont accompagnés par une association locale, Céciler.

Les travailleurs sociaux et les éducateurs de l'association les accompagnent dans les procédures administratives, pour trouver un logement et un travail. Des bénévoles leur apporte une aide dans leur quotidien : pour faire les courses ou pour avoir accès à des activités sportives.

Alfatih a fui le Soudan alors qu'il n'était qu'un enfant. Il avait 10 ans lorsque les milices Janjawid ont attaqué son village et ont tué son père devant ses yeux.

« Un vendredi, mon père était à la mosquée » se rappelle Alfatih. « Ma mère m'a demandé de courir le prévenir que notre village était attaqué. Dans la panique, tout le monde courrait dans tous les sens et je n'ai pas pu le trouver. Lorsque je suis retourné à la maison, j'ai vu mon père se faire tuer devant moi ».

Durant l'attaque, Alfatih a été séparé de sa mère ainsi que de ses frères et sœurs.

Les Janjawid l'ont ensuite amené dans la forêt où ils l'ont battu avant de l'abandonner. « J'ai beaucoup pleuré. Je ne savais pas ce que je devais faire ».

Pendant des mois, il erre de village en village afin de retrouver sa famille, sans y parvenir. Il finit par retrouver un oncle qui le prend sous son aile. Ils fuiront ensemble vers le Tchad. Arrivés dans ce nouveau pays, ils sont pris en charge par le HCR, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés dans le camp de réfugiés de Goz Amer.

« Lorsque je suis arrivé là-bas, j'étais complètement épuisé » raconte le jeune homme. « J'ai continué à être très triste jusqu'au moment où j'ai retrouvé ma mère et mes frères et sœurs ».

Alfatih reprend ses études et passe son baccalauréat soudanais au Tchad. Il suit également des cours d'agriculture.

Plus d'une fois il a pensé à prendre la route vers la Libye et il en parlait beaucoup avec ses amis, mais il est resté au Tchad.

« Ma mère s'est faite opérer à Goz Beïda » raconte Alfatih. « Sa santé n'est pas bonne. Son cœur est malade. Parfois ça allait mieux, parfois elle était très malade. Nous n'avons plus de père pour s'occuper de nous, pour nous aider, et nous devons étudier ».

Alfatih était le seul de sa famille à avoir une formation professionnelle mais ses perspectives étaient limitées et la vie était difficile.

« Nous ne pouvions pas retourner au Soudan. Nous étions d'accord : la seule solution était d'aller en Libye pour ensuite tenter le tout pour le tout. Nous devions étudier. Nous étions dans le camp depuis trop longtemps. »

« Beaucoup de mes amis sont partis en Libye. Je ne sais pas où ils sont maintenant »

Le gouvernement français a réinstallé la mère, les trois plus jeunes frères et sœur d'Alfatih à Dijon. Quant à lui, il a été réinstallé avec sa sœur et son frère à Pessat-Villeneuve.

La réinstallation est une solution pour protéger les réfugiés les plus vulnérables mais aussi pour leur éviter d'emprunter des routes dangereuses.

Ibrahim, réfugié érythréen de 30 ans vit également à Pessat-Villeneuve. Il a été réinstallé depuis le Niger

vers la France après avoir été évacué de Libye par le HCR.

Il a tenté cinq fois d'entreprendre le dangereux voyage en mer de la Libye vers l'Europe. Lors de l'une de ses tentatives, le bateau a chaviré. Il est l'un des rares survivants.

« Sur 148 personnes, seulement 20 ont survécu » témoigne Ibrahim. Il s'est accroché avec six autres réfugiés, à un morceau en bois du bateau et ils ont réussi à rester à la surface de l'eau.

Depuis qu'ils sont arrivés à Pessat-Villeneuve, Ibrahim et Alfatih suivent des cours intensifs de français. Ils ont fait beaucoup de progrès même si ça n'a pas toujours été facile.

Maintenant qu'ils sont en sécurité, Ibrahim et Alfatih veulent reprendre leurs études.

Alfatih aspire à devenir docteur ou travailleur social pour aider les autres. Ibrahim veut travailler dans le milieu agroalimentaire.

« Je crois sincèrement que tu peux faire tout ce que tu veux si tu y crois vraiment » soutient Alfatih.

« Ce que j'ai appris de la vie en France, ce qui me marque le plus, c'est qu'ici, je vis dans une démocratie »

Dans une classe d'école à quelques mètres de là, le maire de Pessat-Villeneuve Gérard Dubois termine les derniers préparatifs afin d'accueillir ses convives pour la cérémonie des vœux.

Dans son discours, il passe en revue les temps forts de l'année. Avec fierté, il mentionne l'ouverture du centre d'accueil dans le château afin d'accueillir les réfugiés.

« Je serai toujours là pour défendre notre village, ses intérêts, ses habitants, ses employés, ses responsables municipaux et ses valeurs » déclare le maire. « Je serai le bouclier contre la haine, la xénophobie, le populisme et la médiocrité ».

« Mes chers amis nous sommes en terre gauloise. Avant de goûter aux spécialités qui nous attendent, je vais vous livrer le secret d'une recette, celle de la potion magique de Pessat-Villeneuve, un si grand secret que je vous autorise à la révéler au monde entier. »

« Vous mélangez un quart de liberté, un quart d'égalité et un quart de fraternité. Un zeste de laïcité est nécessaire. Rajoutez une bonne dose d'optimisme. N'oubliez pas d'arroser copieusement de solidarité. »

« Et devant vos yeux vous obtenez ce que doit être une commune, ce qu'est Pessat-Villeneuve, un lieu plein d'humanité, et ce que nous sommes, collectivement, ensemble, libres, fraternels, solidaires, et tout simplement humains. »

ENFANTS EN DÉPLACEMENT

L'identification rapide des enfants séparés de leur famille, qui courent des risques plus élevés, est impérative afin de déterminer la meilleure manière de les protéger et de les aider. En 2018, les arrivées en Europe comptaient de nombreux enfants non accompagnés. Quelque 3500 enfants non accompagnés, principalement originaires de Tunisie, d'Érythrée et de Guinée, sont arrivés en Italie par la mer (soit environ 15 % de l'ensemble des arrivées).⁷¹ En Grèce, plus de 1900 enfants non accompagnés sont arrivés par la mer, dont une majorité d'Afghans, de Pakistanais et de Syriens. Fin 2018, l'arrivée de plus de 340 enfants non accompagnés de moins de 14 ans avait été enregistrée en Grèce.

Les enfants non accompagnés sont souvent confrontés à de plus graves dangers que les adultes lorsqu'ils passent d'un pays à un autre. Tesfay, 17 ans, originaire d'Érythrée, faisait partie des personnes évacuées depuis la Libye vers le Niger. Dans son témoignage au HCR, il raconte :

« J'ai quitté l'Érythrée quand j'étais très jeune - j'avais quatre ans, je pense - avec ma mère. Nous sommes restés au Soudan pendant de nombreuses années. Mais comme nous n'avions pas de papiers, nous étions clandestins, et je ne pouvais pas aller à l'école. J'ai travaillé comme caissier dans un magasin à partir de mes 12 ans.

J'ai essayé de quitter le Soudan en 2017, mais j'ai été arrêté et ramené par la police. Mais j'ai réessayé en

2018 et cette fois, j'ai réussi. Mon cousin a payé les 5000 dollars réclamés [par les passeurs]... Mais j'ai quand même été détenu quatre mois en Libye.

Les conditions de détention étaient très dures. On n'avait jamais assez à manger et à boire. Il devait y avoir environ 500 ou 600 personnes. Il y avait aussi des gens venant de nombreux pays africains, comme le Nigéria, le Congo, le Kenya et l'île Maurice. Lorsqu'on demandait à manger, on venait nous battre. On nous a volé notre argent et nos téléphones.

Quand nous avons enfin atteint la côte, nous avons tous été arrêtés. On a été emmenés [au centre de détention] à Gharyan, et de là, le HCR nous a emmenés à Tripoli. J'ai passé seulement un mois à Tripoli avant d'être emmené ici au Niger avec l'aide du HCR. Quand on nous a dit qu'on pouvait venir ici, on ne croyait pas vraiment que c'était pour de vrai. Même dans le bus en direction de l'aéroport, on croyait encore qu'on allait se faire enlever... Nous avions très peur. On n'y a pas vraiment cru, jusqu'au moment où nous sommes effectivement arrivés au Niger.

Même enfin arrivés ici, on a d'abord pensé que la même chose allait se reproduire. Maintenant, mon seul espoir est d'aller en Europe pour aider les membres de ma famille et peut-être même leur permettre de me rejoindre là-bas, surtout ma maman. »

En Grèce, les enfants non accompagnés, pour la plupart originaires du Pakistan et d'Afghanistan, ont fréquemment fait partie des arrivées au niveau de la frontière terrestre, sachant qu'ils étaient



Un jeune enfant érythréen voyageant avec sa mère. Tous deux ont été évacués de Libye. Il dessine sur son carnet de coloriages à l'aéroport de Niamey en attendant un vol vers une base militaire à côté de Rome en novembre 2018.

moins nombreux à atteindre les îles. Pour ceux qui sont arrivés par la mer sur les îles de Lesbos, Samos et Chios, dont des enfants particulièrement vulnérables, la durée de leur séjour s'est avérée plus longue en raison de retards dans les procédures administratives.⁷² Ils ont par ailleurs été hébergés dans des conditions insalubres ou avec des adultes non apparentés. Le manque d'abris adaptés et de surveillance exposent les enfants à de graves risques tels que l'exploitation et les abus sexuels. Des cas d'enfants ayant passé plus d'un an dans ces conditions ont été signalés.⁷³ Fin 2018, sur les 3 700 enfants non accompagnés présents en Grèce, seul un sur trois bénéficiait d'un dispositif de prise en charge adapté, principalement dans des abris. Près de 750 enfants non accompagnés étaient sans abri ou avaient disparu.⁷⁴ En 2018, le HCR a maintes fois exprimé ses préoccupations concernant cette situation et il a exhorté les autorités grecques à prendre des mesures pour résoudre ce problème, notamment en accélérant les transferts vers le continent.⁷⁵ Sur une des îles, des filles non accompagnées devaient attendre leur tour pour pouvoir se reposer à cause du manque d'espace dans le conteneur qui leur avait été assigné. Il leur

fallait être accompagnées par un officier de police pour pouvoir aller aux toilettes. Le même constat a été réalisé dans la zone réservée aux garçons, où chaque dortoir en accueil 18 : ils doivent aussi dormir à tour de rôle étant donné leur nombre. Sur une autre île, les petits dortoirs hébergent chacun 24 enfants. Dans ce site, on compte seulement six toilettes et trois douches pour 250 personnes.

En Espagne, des enfants non accompagnés originaires du Maroc, de Guinée et du Mali figuraient régulièrement parmi les nouveaux arrivants. On estime qu'environ 5 500 enfants non accompagnés sont arrivés en Espagne en 2018. Compte tenu de l'augmentation soudaine des arrivées tous âges confondus en 2018, les conditions d'accueil, et notamment celles des enfants non accompagnés, n'étaient pas à la hauteur des besoins. Les mêmes difficultés ont été observées à Malte, où jusqu'à 20 % des personnes arrivant par la mer au second semestre 2018 étaient des enfants non accompagnés. Ces enfants ont été confrontés à des conditions d'accueil difficiles, et bon nombre d'entre eux ont dû partager des logements surpeuplés avec des adultes



Un garçon debout à l'entrée du Centre d'accueil et d'identification de Moria (RIC) sur l'île grecque de Lesbos, qui accueille depuis septembre 2018 plus de 8 500 demandeurs d'asile, soit quatre fois plus que sa capacité d'accueil officielle.

© UNHCR/Daphne Tólis

et être placés dans des établissements semblables à des centres de détention. De plus amples mesures sont également nécessaires pour accroître l'accès aux procédures d'asile, y compris pour les enfants.

Dans la seconde moitié de l'année, la majorité des arrivées par voie maritime en Italie, y compris depuis la Libye, ont été enregistrées à Lampedusa. Si les transferts d'enfants de Lampedusa vers l'Italie continentale se sont légèrement accélérés, les conditions d'accueil dans le centre d'enregistrement restent inadéquates, notamment en raison de la surpopulation résultant de sa capacité d'accueil réduite. De plus, la séparation entre enfants et adultes non apparentés n'est pas garantie. En 2018, 61 % des quelque 8 500 enfants non accompagnés dont les demandes d'asile ont été traitées se sont vu octroyer une protection humanitaire en Italie. Ainsi, il est possible que l'entrée en vigueur en décembre de la loi n° 132, laquelle introduit notamment des motifs spécifiques de protection spéciale, mais révoque la protection humanitaire, ait une incidence négative sur le sort des enfants.

Au cours du second semestre 2018, un nombre plus élevé d'enfants non accompagnés ont rejoint l'Italie via les Balkans occidentaux. La plupart d'entre eux étaient des ressortissants pakistanais, afghans et bangladais. Comme ils ont franchi la frontière à différents points de passage, toute intervention ciblée ou remise d'informations s'est avérée difficile, et une partie d'entre eux a eu tendance à se diriger rapidement vers la frontière occidentale de l'Italie avec la France en vue de poursuivre leur route.

En France, les pratiques adoptées à la frontière avec l'Italie concernant le traitement des enfants ont fait l'objet d'une attention particulière et plusieurs observateurs ont souligné la nécessité de respecter les garanties légales en la matière.⁷⁶ En 2018, un nombre croissant d'enfants ont pu bénéficier d'une protection au titre du dispositif national de protection de l'enfance. En décembre, le HCR a publié une étude fondée sur des entretiens réalisés avec des enfants non accompagnés et séparés dans laquelle il a identifié un certain nombre de points dont le suivi doit être réalisé dans l'intérêt supérieur de l'enfant, souligné les meilleures pratiques et formulé un certain nombre de recommandations, parmi lesquelles la nécessité d'infrastructures d'accueil supplémentaires, d'un meilleur accès à l'information, et d'un recours facilité aux services d'un interprète et d'un avocat.⁷⁷

Concernant les Balkans, le HCR et ses partenaires en Serbie ont observé une augmentation du nombre d'enfants non accompagnés arrivant dans ce pays au second semestre 2018, parmi lesquels une majorité d'Afghans. La plupart semblait y être entrés depuis

la Bulgarie, accompagnés par d'autres migrants venus de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Bon nombre d'enfants non accompagnés parmi les 1 500 recensés ont ensuite tenté de quitter clandestinement la Serbie, et il n'en restait plus qu'environ 500 à la fin de l'année. La Serbie a apporté des améliorations à ses trois centres destinés à l'accueil des enfants non accompagnés restés sur son territoire. Malgré ces efforts, faute de place, de nombreux enfants ont dû être hébergés avec des adultes dans des centres d'asile, où l'offre de services pour enfants non accompagnés reste insuffisante. Avec le soutien du HCR, les autorités serbes ont renforcé leur système de tutelle en recrutant des tuteurs supplémentaires qui entretiennent des contacts quotidiens avec les enfants non accompagnés dont ils s'occupent. En Albanie, le HCR et ses partenaires ont observé que la majorité des enfants non accompagnés identifiés étaient syriens, puis pakistanais, algériens et marocains. Des centres supplémentaires destinés à l'accueil des enfants non accompagnés sont nécessaires dans le pays.

L'état de vulnérabilité accrue des enfants non accompagnés qui se déplacent ou qui espèrent poursuivre leur route clandestinement entraîne, pour nombre d'entre eux, leur implication dans des activités extrêmement risquées, telles que l'exploitation sexuelle, parfois dans le but de récolter de l'argent afin de payer des passeurs, et le recours à des méthodes dangereuses pour traverser des frontières – par exemple, en essayant de se cacher sous des véhicules dans les zones portuaires.

Le HCR continue d'appeler à la fin de la détention d'enfants pour des questions liées à l'immigration, et au renforcement des mécanismes de protection destinés aux enfants, notamment en intégrant les enfants demandeurs d'asile non accompagnés et séparés aux systèmes nationaux de protection de l'enfance tout en garantissant un accompagnement systématique par le biais des systèmes de tutelle et des services sociaux. S'agissant des enfants non accompagnés qui se trouvent sur les principales voies migratoires vers l'Europe, il faut consentir davantage d'efforts pour faciliter l'accès aux procédures de réunification familiale et rétablir les liens familiaux. Des informations plus accessibles doivent être mises à la disposition des enfants concernant leurs droits et leurs obligations, les services et les aides dont ils peuvent bénéficier et les procédures d'asile. De telles informations sont essentielles pour réduire les risques d'exploitation auxquels les enfants sont exposés, notamment du fait de leur vulnérabilité, ainsi que les dangers qui les guettent lorsqu'ils s'engagent dans des mouvements secondaires impliquant des passeurs et des trafiquants.



Des membres du personnel du HCR sont intervenus pour permettre la libération des deux enfants érythréens, qui se trouvaient dans un centre de détention près de Misrata, et faire en sorte qu'ils puissent retrouver leur mère en Suisse.

© HCR / Tarik Argaz

Des enfants érythréens retrouvent leur mère après un périple de huit ans

Par Tarik Argaz à Tripoli, en Libye

Avant cela, le frère et la sœur – âgés de 12 et 15 ans – ont fui leur pays, ont vécu seuls dans un camp de réfugiés éthiopiens, ont été capturés par des ravisseurs en échange d'une rançon et ont fini par embarquer à bord d'un bateau en direction de la Méditerranée pour rejoindre l'Europe, et finalement être interceptés, puis renvoyés en Libye.

Toutefois, grâce à la ténacité de leur mère Semira, à l'intervention des gouvernements et celle des agences humanitaires, et à une grande part de chance, ces enfants ont à nouveau retrouvé les bras de leur maman en Suisse.

« Je n'ai jamais perdu l'espoir d'être à nouveau avec mes enfants ».

« Malgré huit ans de séparation, je n'ai jamais perdu l'espoir de retrouver mes enfants », dit Semira, en

les agrippant comme s'ils risquaient de disparaître à nouveau. Son visage souriant est baigné de larmes de joie et de soulagements.

Pour le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, cette histoire a démarré par un appel téléphonique entre des collègues du HCR en Libye et le Service Social International, une ONG basée en Suisse, spécialisée dans la protection des enfants, à laquelle Semira avait demandé de l'aide.

Sachant que les enfants étaient détenus quelque part dans le pays, et à l'aide de leur nom et d'une photo d'identité, des membres du personnel du HCR et d'ONG partenaires en Libye ont entamé leur recherche dans tous les centres de détention auxquels ils avaient accès.

Les chances de les retrouver étaient minces parmi près de 3 800 réfugiés et demandeurs d'asile qui sont actuellement incarcérés dans des dizaines de centres

de détention officiels à travers le pays, et d'autres qui se retrouvent entre les mains de groupes armés et de trafiquants d'êtres humains.

Lorsque l'assistant principal chargé de la protection, Noor Elshin, a croisé deux enfants maigres et pâles dans le centre de détention de Karareem à Misrata, leurs visages étaient si différents de ceux de joie et de bonne santé qu'il avait en photo, qu'il en fût choqué lorsqu'il comprit qu'il avait effectivement retrouvé Kedija et Yonas.

« C'est littéralement comme trouver une aiguille dans une botte de foin », explique Noor. « Ils étaient en face de moi mais je n'arrivais pas à croire que nous les avions retrouvés. » Peu de temps après, Semira a reçu l'appel qu'elle espérait dans ses prières - ses enfants avaient été retrouvés.

Le périple de la famille a débuté en 2010, lorsque Semira a dû fuir les persécutions en Érythrée. Plutôt que d'emmener ses enfants vers l'inconnu, elle a pris la difficile décision de les laisser avec leurs grands-parents tandis qu'elle se mettait en quête d'un endroit sûr pour la famille.

Après cinq années de relative stabilité, Kedija et Yonas ont à leur tour dû fuir l'insécurité en Érythrée, en 2015, et traverser la frontière pour se rendre en Éthiopie. Semira a perdu contact avec eux pendant plusieurs mois, tandis que son frère, également en Éthiopie, cherchait désespérément sa nièce et son neveu.

L'oncle a fini par retrouver les enfants, qui vivaient seuls dans un camp de réfugiés à proximité de la frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée, et il leur a promis de faire tout ce qui était en son pouvoir pour qu'ils rejoignent leur mère, installée désormais en Suisse.

Vers le milieu de l'année 2017, les enfants et leur oncle ont entrepris leur périple dangereux incertain dans le but de rejoindre Semira. Le trio a dû faire face à des températures extrêmes, à la soif et à la faim tandis qu'il tentait de monter à bord de camions et de bus à travers l'Éthiopie et le Soudan en direction des rives sud de la mer Méditerranée.

Les événements ont toutefois pris une mauvaise tournure à la frontière soudano-libyenne, où le groupe a été kidnappé avec violence par des passeurs, qui ont découvert que la mère des enfants vivait en Suisse et ont exigé une rançon pour les libérer.

Comme Semira n'était pas en mesure de répondre aux exigences financières des criminels, Kedija et Yonas

ont été séparés de leur oncle avant d'être vendus d'un passeur à l'autre, plus terrorisés et vulnérables que jamais.

Un jour, plusieurs semaines après le début de ce calvaire, le frère et la sœur ont été relâchés de manière inattendue, puis ils ont été abandonnés dans le vaste désert libyen. Par miracle, ils ont été découverts et pris en charge par un groupe de compatriotes érythréens, qui prévoyaient également de prendre un bateau pour l'Europe, et qui ont promis de les emmener avec eux.

Lorsque le bateau a été intercepté et que les enfants ont été ramenés et incarcérés en Libye, ils ont pu appeler leur mère, qui à ce moment-là était remplie d'angoisses. « J'avais passé des jours et des nuits à prier pour eux, même si tout le monde autour de moi avait perdu espoir, jusqu'au jour où j'ai entendu la voix de ma fille pour la première fois depuis des mois », se rappelle Semira.

D'un seul coup, huit ans d'inquiétude et d'attente se sont envolés.

Après que le HCR ait retrouvé ses enfants, le gouvernement suisse a accepté de leur accorder des visas humanitaires afin qu'ils puissent rejoindre leur mère. Le HCR a collaboré avec les autorités libyennes et tunisiennes pour organiser les documents nécessaires à la libération et au transport de Kedija et Yonas vers la Suisse, en passant par la Tunisie.

Le matin où le personnel du HCR est entré dans le centre de détention pour emmener les enfants et leur permettre de rejoindre leur mère, leur histoire était bien connue de tous ceux qui se trouvaient à l'intérieur. Ils ont quitté le centre sous les chants de joie de leurs compagnons de cellule érythréens.

Moins de 24 heures plus tard, après une nuitée à Tunis où l'ambassade suisse leur a fourni leurs documents de voyage, Kedija et Yonas ont atterri en Suisse, où une Semira anxieuse et excitée les attendait.

En apercevant ses enfants fatigués et désorientés à la porte des arrivées de l'aéroport, huit ans d'inquiétude et d'attente se sont envolés tandis qu'elle se précipitait vers eux pour les enlacer dans ses bras, folle de joie : enfin en sécurité, heureux et réunis.

*Tous les noms ont été modifiés pour des raisons de protection.

ACCÈS LIMITÉ AUX VOIES D'ACCÈS LÉGALES ET SÛRES

Au vu des déplacements continus vers les régions voisines ainsi que des insuffisances que présente la protection dont les réfugiés jouissent dans certains pays par lesquels ils transitent fréquemment, il faut redoubler d'efforts pour soutenir les pays de premier accueil et faire en sorte que davantage de gens puissent bénéficier de voies sûres et légales d'accès à la protection.

La réinstallation reste l'une des principales voies légales pour les réfugiés. En 2018, le nombre de réfugiés réinstallés en Europe a légèrement diminué pour passer de 27 500 en 2017⁷⁸ à 24 185 fin novembre.⁷⁹ Le Royaume-Uni, la Suède, la France, l'Allemagne et la Norvège sont les pays où le nombre le plus élevé de réfugiés ont été réinstallés. Les Syriens ont constitué de loin le plus grand groupe, la plupart ayant été transférés depuis la Turquie, le Liban, la Jordanie et l'Égypte. Après les Syriens, les ressortissants de la République démocratique du Congo, de l'Érythrée et du Soudan étaient les plus représentés dans ce type de programme.

“

Bien que ces voies d'accès ne doivent pas se substituer à la réinstallation, elles peuvent venir compléter les programmes humanitaires en facilitant l'arrivée légale et sûre des réfugiés dans d'autres pays. Cela peut à la fois prévenir le risque de voir des réfugiés entamer des voyages dangereux et également alléger la pression qui pèse sur les principaux pays d'accueil des réfugiés”

Volker Türk, Haut Commissaire assistant chargé de la protection, [19 décembre 2018](#)

En raison des nombreux dangers auxquels sont exposés les réfugiés en Libye,⁸⁰ le HCR a mis en place un mécanisme de transit d'urgence (ETM) conjointement avec le gouvernement nigérien. Ce mécanisme permet à des réfugiés évacués de Libye d'être temporairement accueillis au Niger en attendant d'être réinstallés ailleurs. Plusieurs États européens comme la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, Malte, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni, ainsi que le Canada, se sont engagés à accorder des places à des fins de réinstallation et ont accueilli des réfugiés réinstallés qui avaient pu être évacués de centres de détention en Libye vers le Niger grâce à l'ETM. Quelque 2 879 réfugiés ont été évacués de Libye depuis le lancement de ce programme. En 2018, l'Italie a également évacué 253 personnes directement depuis la Libye. Le

A photograph showing a man and a woman sitting on a metal bunk bed in a refugee center. The man is wearing a dark blue sweater and bright orange shorts. The woman is wearing a white headscarf and a dark t-shirt with the word 'believe' on it. They are both smiling at the camera. A newborn baby is lying on the bed next to them, wrapped in a blanket. In the background, there are other bunk beds and a window. A blue bag with the UNHCR logo is visible on the left.

Un couple d'Erythréen et leur nouveau-né attendent au centre du HCR de rassemblement et de départ (GDF) à Tripoli en décembre 2018 avant d'être évacués vers le Niger.

HCR se félicite du fait que les pays de réinstallation se sont engagés à fournir un total de 5456 places jusqu'à présent, mais d'autres engagements restent nécessaires.



Au Niger où je me trouvais la semaine dernière seulement, j'ai vu combien la réinstallation permet littéralement de sauver des vies et ce, grâce à un dispositif innovant qui permet d'évacuer vers le Niger des réfugiés libérés d'épouvantables conditions en Libye pour les réinstaller ensuite dans de nouveaux pays. Nous avons besoin de davantage de places de réinstallation pour que ce programme perdure et de voir dans tous les États une transposition massive de ce type d'objectif commun et de détermination afin de relever les défis qui se posent au monde aujourd'hui"

Filippo Grandi, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, [25 juin 2018](#)

L'année dernière, les réfugiés souhaitant être réunis avec des membres de leur famille en Europe se sont encore heurtés à d'importants obstacles, et de nombreuses familles sont restées séparées. Ces obstacles prennent notamment la forme de définitions restrictives du lien parental appliquées dans certains États, de difficultés rencontrées pour accéder aux ambassades en vue de déposer une demande, de la non-disponibilité des documents requis pour prouver la parenté, de coûts élevés liés aux procédures, et de l'accès tardif ou plus limité à la réunification familiale pour les bénéficiaires d'une protection subsidiaire.⁸¹ Des évolutions positives ont par ailleurs été observées en 2018, telles que l'ouverture par l'Allemagne de centres de services dans certains pays clés où vivent des réfugiés, dont l'Égypte, le Kenya et l'Éthiopie, l'objectif étant d'aider les membres de la famille des réfugiés à introduire leur demande de réunification familiale.

L'utilisation positive de visas humanitaires par certains États européens s'est poursuivie en 2018, notamment grâce à la mise en place de programmes qui ont permis de faciliter l'arrivée de nombreux ressortissants syriens, érythréens et éthiopiens, dans le cadre d'une collaboration entre des organisations confessionnelles et les gouvernements belge, français et italien.

Le HCR encourage les États à continuer d'accroître les possibilités offertes aux réfugiés et à leur famille afin qu'ils puissent se déplacer légalement et en toute sécurité pour obtenir une protection.

Notes de fin de texte

- 1 En règle générale, la majorité des déplacés s'enfuient vers une autre zone de leur pays ou vers un pays frontalier, mais restent dans la même région.
 - 2 Les arrivées par voie maritime en Espagne à compter de mars (à l'exception des arrivées en provenance de Libye) se répartissent comme suit, en termes de chiffres : mars – 900 ; avril – 1 200 ; mai – 3 500 ; juin – 6 300 ; juillet – 8 600 ; août – 6 300 ; septembre – 8 100 ; octobre – 10 200 ; novembre – 5 000 ; décembre – 4 800.
 - 3 La hausse du nombre d'arrivées en Espagne semble résulter de la conjonction de divers facteurs, parmi lesquels l'augmentation des possibilités offertes par les passeurs, l'attraction exercée par la réussite des autres, le besoin de protection internationale et/ou de réunification familiale pour certains, les obstacles rencontrés sur la voie reliant la Libye à l'Europe et, enfin, les rafles et les déportations qui sévissent en Algérie. Voir également Mixed Migration Centre, The "Shift" to the Western Mediterranean Migration Route: Myth or Reality?, 22 août 2018, <http://www.mixedmigration.org/articles/shift-to-the-western-mediterranean-migration-route/> (version anglaise).
 - 4 En 2018, tel qu'indiqué dans la suite du présent rapport, une grande part des personnes arrivées par voie maritime en Espagne n'y ont pas demandé l'asile. Même s'il apparaît, dans de nombreux cas, que ce choix est délibéré, le manque d'informations sur la procédure de demande d'asile et les longs délais d'attente avant d'obtenir un rendez-vous pour introduire la demande contribuent également à la situation.
 - 5 En 2018, 777 personnes auraient perdu la vie lors d'une tentative de traversée pour rejoindre l'Espagne, contre 202 en 2017. En outre, le nombre de morts rapporté au nombre d'arrivées par voie maritime en Espagne a également augmenté pour passer d'un décès pour 109 personnes ayant traversé la mer en 2017 à un pour 74 arrivées en 2018.
 - 6 En 2018, certains passeurs auraient adopté un nouveau modus operandi contraignant au paiement de la somme convenue à un intermédiaire, la remise de l'argent n'étant effectuée qu'à l'arrivée en Espagne. Ces passeurs risquent de ne pas être payés si le bateau est intercepté. C'est la raison pour laquelle certains encourageraient les départs par mauvais temps pour éviter les patrouilles de surveillance. Voir I. Alexander, Forty-seven people died crossing the Mediterranean in a wooden boat last month. This is their story, 15 mars 2018, <https://gpinvestigations.pri.org/forty-seven-people-died-crossing-the-mediterranean-in-a-wooden-boat-last-month-4c1a55d0f36e> (version anglaise).
 - 7 Cette information a été confirmée par l'Organisation maritime internationale à la fin du mois de juin.
 - 8 À l'inverse, lors du premier semestre de 2017, de nombreux sauvetages sont survenus juste après que les bateaux ont pénétré les eaux internationales, à un peu moins de 20 km des côtes libyennes.
 - 9 Avant le mois d'août, le seul autre groupe en provenance de Libye qui a pu débarquer directement à Lampedusa depuis octobre 2013 aurait été un groupe de 5 personnes arrivé en septembre 2017. Depuis 2015, aucun bateau parti de Libye n'est arrivé directement sur les côtes maltaises. De plus, en 2018, les autorités tunisiennes ont secouru deux groupes d'un total de 70 personnes en provenance de Libye. Un autre groupe de 40 personnes a été débarqué en Tunisie après avoir été secouru par un navire marchand, sachant que 12 personnes ont été reconduites en Tunisie après avoir été secourues par les autorités italiennes dans les eaux internationales.
 - 10 Par exemple, un groupe de 264 individus arrivés en novembre à Pozzallo (Italie) à bord d'un grand bateau en bois a indiqué avoir voyagé trois jours entiers sans eau ni nourriture.
 - 11 Dans une version mise à jour de sa position publiée en septembre, le HCR fait observer « qu'il considère que la Libye ne remplit pas les critères permettant de la qualifier d'endroit sûr pour un débarquement après un sauvetage en mer », voir HCR, UNHCR Position on Returns to Libya - Update II, septembre 2018, <https://www.refworld.org/docid/5b8d02314.html>, page 22 (version anglaise).
 - 12 Entre juin et décembre 2018, au moins 21 groupes différents secourus en mer ont dû patienter cinq jours ou plus au large, dans l'attente de l'octroi au navire responsable du sauvetage d'une autorisation de débarquement dans un port sûr. Suite à la décision du gouvernement italien de ne plus autoriser le débarquement dans ses ports de personnes secourues au large des côtes libyennes, 72 % des plus de 1500 individus secourus par les ONG par la suite ont été débarqués en Espagne et 28 % à Malte. De plus, l'Italie a autorisé deux navires marchands (dont un battant pavillon italien) et un bâtiment de la mission EUNAVFOR Med, qui avaient à leur bord respectivement 180 et 106 personnes, à les débarquer sur son sol. Malte a consenti au débarquement de 12 personnes secourues par un bateau de pêche espagnol.
 - 13 En juin, le navire danois Alexander Maersk ne s'est vu octroyer l'autorisation de débarquer en Italie qu'après une longue période de mouillage au large des côtes siciliennes. En juillet, plusieurs jours se sont écoulés avant qu'une navette des garde-côtes italiens soit envoyée pour procéder au transfert des personnes secourues au large de la Libye par un navire marchand italien, le VOS Thalassa.
 - 14 Les périodes de détention avant transfert varient entre un peu plus d'une semaine et plus de trois mois.
 - 15 On estime à 2872 le nombre de personnes qui ont perdu la vie en mer en 2017 sur la voie passant par la Méditerranée centrale (contre 1 312 en 2018).
 - 16 Par contraste, en juin 2017, seul un décès a été recensé pour 54 personnes en provenance de Libye arrivées en Europe. En juin 2017, 22 156 personnes sont arrivées en Europe au départ de Libye et 412 ont perdu la vie en mer.
 - 17 Le nombre de morts en Méditerranée centrale en 2018 rapporté au nombre de personnes arrivées en Europe en provenance d'Algérie, de Grèce, de Libye, de Tunisie et de Turquie était d'un pour 20, contre un pour 42 en 2017.
 - 18 Voir HCR, UNHCR Position on Returns to Libya - Update II, septembre 2018, <https://www.refworld.org/docid/5b8d02314.html> (version anglaise).
 - 19 Alors que le nombre de personnes autorisées à entrer dans l'UE en 2017 a baissé pour passer de 100 par semaine au début de l'année à 50 par semaine à la fin de l'année, le nombre d'autorisations accordées par semaine a chuté à 10 à compter de fin 2018.
 - 20 La plupart des Syriens arrivés à Chypre bénéficient d'une protection subsidiaire et non du statut de réfugiés en vertu de la Convention internationale relative au statut des réfugiés de 1951, ce qui les prive du droit à la réunification familiale conformément au droit chypriote, lequel permettrait à des parents proches de voyager légalement et en sécurité. Le droit à la réunification familiale n'est reconnu qu'à ceux qui bénéficient du statut de réfugié.
 - 21 Depuis janvier 2018, 504 personnes ont essayé de gagner l'Angleterre par la Manche sur des canots pneumatiques et des bateaux de pêche, soit un total de 71 tentatives, dont 57 en novembre et décembre 2018. À titre de comparaison, seules 13 traversées avaient été recensées en 2017. Sur les 71 tentatives, 40 ont été fructueuses. La majorité des personnes qui ont essayé de traverser la Manche étaient des hommes seuls originaires d'Iran. Voir ministère de l'Intérieur, Lancement d'un plan zonal et départemental d'action pour prévenir et lutter contre les traversées de la Manche par des migrants, 4 janvier 2019, <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Communiqués/Lancement-d-un-plan-zonal-et-departemental-d-action-pour-prevenir-et-lutter-contre-les-traversees-de-la-Manche-par-des-migrants>
- L'augmentation** du nombre de tentatives de traversées de la France à destination de l'Angleterre par des ressortissants iraniens coïncide avec la hausse du nombre d'Iraniens arrivés en Serbie par voie aérienne en 2018 en raison de l'exemption de visa dont ils bénéficiaient jusqu'en octobre 2018, lorsque la mesure a été suspendue. Nombre de personnes arrivées en Serbie par les airs ont poursuivi leur voyage par la Grèce ou d'autres pays des Balkans vers différents États membres de l'UE.
- 22 Les personnes qui ont tenté de rejoindre le Royaume-Uni au départ de Calais et ses environs l'ont fait pour plusieurs motifs, y compris la possibilité de bénéficier d'une protection internationale. Certaines personnes qui ont tenté la traversée ou ont réussi à atteindre le Royaume Uni étaient auparavant passées par la Libye et avaient subi des tortures et d'autres formes de violence au cours de leurs périples. Voir par exemple, Sky News, Young asylum seekers reveal why they took treacherous trail to UK, 4 janvier 2019, <https://news.sky.com/story/young-refugees-speak-of-treacherous-trail-to-the-uk-11598213>(version anglaise).
 - 23 Les « pushbacks » mettent la vie des réfugiés et des migrants en danger, particulièrement en hiver, lorsque les personnes reconduites à

- la frontière sont abandonnées dans des zones reculées où elles n'ont accès à aucune forme d'assistance.
- 24 Voir également REACH, Mixed Migration Platform, et MHub, Youth on the Move, août 2017, http://www.mixedmigrationhub.org/wp-content/uploads/2015/02/REACH_ITA_Report_MMP_MHub_Youth-on-the-move_Final.pdf (version anglaise) et SIHA Network, SOAS, et International Refugee Rights Initiative, Tackling the root causes of human trafficking and smuggling from Eritrea, novembre 2017, <https://www.soas.ac.uk/human-rights-law/reports-research-projects-and-submissions/file125174.pdf> (version anglaise).
 - 25 Les statistiques relatives aux personnes portées disparues ou décédées sont établies sur la base d'incidents individuels rapportés par les sources les plus fiables disponibles. Dans certains cas, en particulier lorsque l'embarcation qui a chaviré ou coulé transportait un nombre plus important de passagers, le nombre de décès ou de disparitions est calculé sur la base du nombre estimé de passagers initialement présents à bord dont est déduit le nombre de survivants.
 - 26 En outre, plus de 100 personnes ont perdu la vie suite à un naufrage survenu après avoir quitté la Tunisie.
 - 27 Voir par exemple HCR, Le HCR aide les survivants après les meurtres de 12 personnes par des passeurs, 1er juin 2018, <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2018/6/5b113749a/libye-hcr-aide-survivants-apres-meurtres-12-personnes-passeurs.html>.
 - 28 Les entretiens n'incluaient aucune question sur les décès dont les personnes interrogées avaient été témoins pendant leur voyage. Plus de 400 d'entre elles ont néanmoins indiqué avoir vu un total de 2600 individus perdre la vie durant leur périple. Une étude réalisée par le Mixed Migration Centre indique par ailleurs que les voies migratoires, particulièrement en Libye, au Niger et au Mali, sont le théâtre d'un grand nombre de décès – voir Mixed Migration Centre, Fraught with Risk, mai 2018, http://www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2018/07/045_fraught-with-risk.pdf (version anglaise).
 - 29 En 2018, sept autres migrants ou réfugiés ont été mortellement heurtés par des trains lors de quatre accidents isolés après avoir traversé la frontière terrestre gréco-turque.
 - 30 Le record de l'attente la plus longue pour un groupe isolé s'est élevé à 18 jours à compter du sauvetage de 33 personnes au large de la Libye par l'ONG Sea Watch le 22 décembre 2018. Le navire aura dû attendre jusqu'au 9 janvier 2019 pour obtenir une autorisation de débarquement sur l'île de Malte.
 - 31 Voir, par exemple, SOS Méditerranée, SOS Méditerranée and MSF call on European governments to assign place of safety after rescues, 12 août 2018, <https://sosmediterranee.com/press/sos-mediterranee-and-msf-call-on-european-governments-to-assign-place-of-safety-after-rescues/> (version anglaise) ; MSF, Open letter to the UN on the fate of refugees trapped in dangerous Libya, 10 décembre 2018, <https://www.msf.org/open-letter-un-fate-refugees-trapped-dangerous-libya> (version anglaise).
 - 32 Frontex, publication sur Twitter, 26 novembre 2018, <https://twitter.com/Frontex/status/1067086949092073472> (version anglaise).
 - 33 Cela fait suite à de premières réductions opérées au milieu de l'année 2017, comme souligné dans HCR, Desperate Journeys – January to September 2017, novembre 2017, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/60865> (version anglaise).
 - 34 Il s'agissait d'un groupe de 106 personnes secourues début juillet par la marine irlandaise.
 - 35 La pression à laquelle sont soumises les ONG actives dans la recherche et le sauvetage a initialement résulté de l'introduction d'un Code de Conduite, de l'intensification du rôle joué par les garde-côtes libyens au-delà des eaux territoriales libyennes et de plusieurs confrontations opposant navires d'ONG et navettes des garde-côtes libyens, qui ont d'ailleurs contribué à la décision de certaines ONG de suspendre leurs opérations (sachant qu'elles n'ont pas toutes repris). En 2018, l'un des navires de Proactiva Open Arms a été placé sous séquestre en Italie au motif que l'ONG n'avait pas remis des personnes secourues aux garde-côtes libyens. Cette saisie a par la suite été annulée. Malgré cela, quatre ONG ont dû se charger de secourir 54 % des personnes en provenance de Libye qui ont été débarquées en Italie au cours des cinq premiers mois de 2018. En juin, des ONG se sont vu refuser l'autorisation de débarquer en Europe pendant quelques jours après des opérations de sauvetage ou l'accès à des ports afin de procéder à un changement d'équipage et à des réapprovisionnements. Le Lifeline, navire d'une autre ONG, a été saisi et une enquête visant son capitaine a été ordonnée par les autorités maltaises pour être entré illégalement dans les eaux territoriales maltaises. Le navire de l'ONG Sea Watch n'a pas eu l'autorisation de quitter Malte, tandis que Sea-Eye a suspendu ses opérations suite à une enquête administrative concernant son immatriculation. En juillet, le Moonbird, l'avion de cette ONG, n'a pas été autorisé à quitter Malte. En Août, Gibraltar a privé l'Aquarius de son pavillon tandis que le Panama, après avoir accepté de l'immatriculer, a par la suite fait de même, supposément suite aux pressions des autorités italiennes. En novembre, l'Italie a ordonné la saisie de l'Aquarius pour des questions de gestion des déchets. L'Aquarius a définitivement arrêté ses opérations en décembre. Voir MSF, Aquarius forced to end operations as Europe condemns people to drown, 6 décembre 2018, <https://www.msf.org/aquarius-forced-end-operations-europe-condemns-people-drown> (version anglaise) ; Proactiva Open Arms, déclaration publiée sur Twitter, 12 décembre 2018, https://twitter.com/openarms_fund/status/1072804667476852736 (version anglaise) ; Malta Independent, MV Lifeline captain charged with entering Maltese waters on unlicensed vessel, bail given, 2 juillet 2018, <http://www.independent.com.mt/articles/2018-07-02/local-news/MV-Lifeline-captain-arrives-in-court-for-hearing-6736192797> (version anglaise) ; Sea-Watch, Sea-Watch hindered from leaving port while people drown at sea, 2 juillet 2018, <https://sea-watch.org/en/321/> (version anglaise) ; Malta Today, Sea Watch migrant rescue plane blocked from flying by Maltese authorities, 4 juillet 2018, https://www.maltatoday.com.mt/news/national/87984/sea_watch_migrant_rescue_plane_blocked_from_flying_by_maltese_authorities#.W17F49IzY2w (version anglaise) ; CNN, 2 migrant rescue vessels suspend operations after Italian intervention, 24 juin 2018, <https://edition.cnn.com/2018/06/22/europe/migrant-rescue-boats/index.html> (version anglaise).
 - 36 Dans le cas du premier sauvetage, il s'agissait d'un groupe de 67 personnes secourues en juillet par un navire battant pavillon italien qui s'était, dans un premier temps, vu refuser l'accès aux ports italiens. Le second a eu lieu en novembre et concernait un navire de pêche espagnol qui a finalement obtenu l'accès aux ports maltais afin de débarquer un groupe de 12 personnes sauvées en mer. En outre, un groupe de 40 personnes secourues en juillet a par la suite été débarqué en Tunisie.
 - 37 Le 12 juin, 76 personnes se sont noyées lorsqu'un bateau a chaviré au large des côtes libyennes. Les survivants ont par la suite affirmé que les sauveteurs auraient pu intervenir plus tôt et sauver de nombreuses vies. Voir The Guardian, US navy ship ignored sinking migrants' cries for help, say survivors, 9 novembre 2018, <https://www.theguardian.com/world/2018/nov/09/us-navy-ship-ignored-sinking-migrants-cries-for-help-say-survivors> (version anglaise). Le 19 juin, un bateau transportant 100 personnes a chaviré. Seules cinq d'entre elles ont survécu. Le même jour, un bateau avec 130 personnes à son bord a coulé. Des pêcheurs libyens ont pu en sauver 60. Le 20 juin, à la suite d'une intervention des garde-côtes libyens pour secourir les victimes d'un autre accident, les survivants ont raconté que plus de 50 personnes qui voyageaient avec eux s'étaient noyées. Voir HCR, Choqué par l'ampleur des noyades au large de la Libye, le HCR appelle à une action urgente, 21 juin 2018, <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2018/6/5b2cb49aa/choque-lampleur-noyades-large-libye-hcr-appelle-action-urgente.html>. Le 29 juin, au moins 100 personnes se sont noyées après le naufrage de leur bateau au large des côtes libyennes. Les survivants ont nagé pendant une heure avant d'être secourus par les garde-côtes libyens. Voir HCR, Le HCR est profondément attristé par les pertes en vies humaines en mer au large de la Libye, 30 juin 2018, <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2018/6/5b39e44ea/hcr-profondement-attriste-pertes-vies-humaines-mer-large-libye.html>. De plus, le 2 juillet, quelque 114 personnes ont été portées disparues en mer après un nouvel accident. Voir HCR Libye, publication sur Twitter, 2 juillet 2018, <https://twitter.com/UNHCRLibya/status/1013881374951006209> (version anglaise).
 - 38 Garde-côtes italiens, Attivita' SAR nel Mediterraneo Centrale – Rapporto Annuale 2017, http://www.guardiacostiera.gov.it/attivita/Documenti/attivita-sar-immigrazione-2017/Rapporto_annuale_2017_ITA.pdf (version italienne).
 - 39 Voir, par exemple, SOS Méditerranée, Aquarius Rescues 11 People, Last Rescue Ship Present on World's Deadliest Maritime Route, 21 septembre 2018, <https://sosmediterranee.com/press/aquarus-rescues-11-people-last-rescue-ship-present-on-worlds-deadliest-maritime-route/> (version anglaise) ; The Local, German charity denies it broke law by refusing to hand migrants to Libyan coast guard, 27 juin 2018, <https://www.thelocal.de/20180627/german-charity-denies-it-broke-law-by-refusing-to-hand-migrants-to-libyan-coast-guard> (version anglaise).
 - 40 SOS Méditerranée et MSF, Onboard Aquarius, septembre 2018, <https://onboard-aquarius.org/sections/operations/sar-operations-valletta-2018-08-09-15/> (version anglaise) ; AP, Fear turns into joy: Rescue boat saves 60 in Mediterranean, 30 juin 2018, <https://wtop.com>.

- com/europe/2018/06/spanish-rescue-boat-saves-60-migrants-off-libyan-coast/ (version anglaise).
- 41 The Guardian, Spanish rescuers 'told by Italy to stay away from dinghy in distress', 29 juin 2018, <https://www.theguardian.com/world/2018/jun/29/italy-and-libya-accused-after-migrant-deaths-in-dinghy-sinking> (version anglaise) ; voir également HCDH et MANUL, Desperate and Dangerous: Report on the human rights situation of migrants and refugees in Libya, 20 décembre 2018, <https://www.ohchr.org/Documents/Countries/LY/LibyaMigrationReport.pdf> (version anglaise).
- 42 En décembre 2018, la MANUL et le HCDH ont indiqué que « bien que les conditions dans les centres de détention du DCIM varient, elles sont généralement inhumaines et présentent de très graves manquements aux normes internationales relatives aux droits de l'Homme. Dans plusieurs centres, les migrants et les réfugiés sont entassés dans des hangars ou d'autres structures impropres à l'habitation humaine, caractérisés par une surpopulation, de mauvaises conditions d'hygiène, une ventilation et un éclairage inadéquats, ainsi qu'un accès insuffisant aux installations sanitaires et aux équipements de lavage. Durant ses visites dans les centres de détention libyens, la MANUL a observé des centaines de migrants et de réfugiés émaciés entassés dans des espaces prévus pour des dizaines de personnes... Dans certains centres, la MANUL a compté deux ou trois latrines bouchées utilisées par des centaines de détenus... Les entretiens menés par la MANUL et d'autres sources d'information indiquent que les migrants et les réfugiés détenus dans les centres du DCIM sont systématiquement torturés et soumis à d'autres mauvais traitements... Parmi les méthodes de torture les plus couramment décrites par les survivants interrogés par la MANUL figurent l'utilisation de divers objets pour passer les détenus à tabac, ..., le fait de les forcer à rester dans des positions inconfortables, par exemple accroupis, et ce, pendant des périodes prolongées ; le fait de les rouer de coups de poing et de coups de pied, et le recours aux chocs électriques ». Voir <https://www.ohchr.org/Documents/Countries/LY/LibyaMigrationReport.pdf> (version anglaise) pages 42 et 44.
- 43 La version actualisée de la position du HCR sur les retours en Libye, publiée en septembre 2018, soulignait que les conditions de détention « ne seraient pas conformes aux normes internationales et ont été décrites comme 'effroyables', 'cauchemardesques', 'cruelles, inhumaines et dégradantes'. Les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants, hommes et femmes, y compris les enfants, seraient systématiquement soumis ou courraient de très grands risques d'être soumis à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements, notamment le viol et autres violences sexuelles, le travail forcé ainsi que des pratiques d'extorsion, tant dans les centres de détention officiels que non officiels ». Voir HCR, UNHCR Position on Returns to Libya - Update II, septembre 2018, <https://www.refworld.org/docid/5b8d02314.html> (version anglaise) pages 12-13. Voir également Human Rights Watch, Libya: Nightmarish detention for migrants, asylum seekers, 21 janvier 2019, <https://www.hrw.org/news/2019/01/21/libya-nightmarish-detention-migrants-asylum-seekers> (version anglaise).
- 44 HCR, Libya: "Registration is a right for asylum seekers and refugees wherever they are", novembre 2018, <https://www.unhcr.org/blogs/registration-is-a-right-for-refugees/> (version anglaise). En décembre, le HCR a fait savoir qu'il « demeurerait préoccupé par la situation dans le centre de détention de Sebha, où les réfugiés et les migrants n'ont pas accès à la nourriture. Le HCR plaide pour leur libération et un approvisionnement urgent en nourriture ». Voir HCR, Libya Update – 8 -14 December 2018, décembre 2018, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/67281> (version anglaise).
- 45 Al Jazeera, Barricaded refugees 'ready to die' than return to Libya detention, 19 novembre 2018, <https://www.aljazeera.com/news/2018/11/barricaded-refugees-ready-die-return-libya-detention-181118162855287.html> (version anglaise).
- 46 HCR, Un premier groupe de réfugiés évacués depuis une nouvelle installation de départ en Libye, 6 décembre 2018, <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2018/12/5c0933a9a/premier-groupe-refugies-evacues-nouvelle-installation-depart-libye.html>.
- 47 HCR, UNHCR Position on Returns to Libya - Update II, septembre 2018, <https://www.refworld.org/docid/5b8d02314.html> (version anglaise).
- 48 HCR, Libya update – 15-21 December 2018, décembre 2018, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/67407> (version anglaise).
- 49 HCR, Le HCR lance un appel à la réinstallation et à la fin des pratiques de détention en Libye, où 2500 personnes ont été évacuées, 23 novembre 2018, <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2018/11/5bfab624/hcr-lance-appel-reinstallation-fin-pratiques-detention-libye-2-500-personnes.html>.
- 50 Dans les cas où le débarquement a lieu dans un État membre de l'UE.
- 51 HCR et OIM, Proposal for a regional cooperative arrangement ensuring predictable disembarkation and subsequent processing of persons rescued-at-sea, juin 2018, <https://www.unhcr.org/5b35e60f4> (version anglaise).
- 52 En 2018, le HCR en Serbie et ses partenaires ont été informés de plus de 150 incidents touchant plus de 1900 personnes.
- 53 En 2018, de nombreuses allégations de « renvoi » (« pushback ») depuis la Croatie ont été rapportées au HCR et à ses partenaires en Serbie et en Bosnie-Herzégovine. Le HCR a transmis un certain nombre de récits particulièrement détaillés aux autorités croates. Voir également Save the Children, Hundreds of Children report Police Violence at EU Borders, 24 décembre 2018, <https://www.savethechildren.net/article/hundreds-children-report-police-violence-eu-borders> ; Human Rights Watch, Croatia: Migrants Pushed Back to Bosnia and Herzegovina, 11 décembre 2018, <https://www.hrw.org/news/2018/12/11/croatia-migrants-pushed-back-bosnia-and-herzegovina> (version anglaise) ; Human Rights Watch, Croatia: Migrants Pushed Back to Bosnia and Herzegovina, 11 décembre 2018, <https://www.hrw.org/news/2018/12/11/croatia-migrants-pushed-back-bosnia-and-herzegovina> (version anglaise).
- 54 En 2018, il a été rapporté au HCR et à ses partenaires que presque 14 500 personnes avaient fait l'objet d'un pushback ou d'un renvoi illégal vers la Grèce.
- 55 Human Rights Watch, Greece: Violent Pushbacks at Turkey Border, 18 décembre 2018, <https://www.hrw.org/news/2018/12/18/greece-violent-pushbacks-turkey-border> (version anglaise) ; Conseil grec pour les réfugiés, Reports and testimony of systematic pushbacks in Evros, mars 2018, <https://www.gcr.gr/media/k2/attachments/ReportZ08032018.pdf> (version anglaise) ; Conseil grec pour les réfugiés, ARSIS et HumanRights360, The New Normality, décembre 2018, <https://www.gcr.gr/en/news/press-releases-announcements/item/1028-the-new-normality-continuous-push-backs-of-third-country-nationals-on-the-evros-river> (version anglaise).
- 56 En 2018, le HCR en Serbie et ses partenaires ont été informés de plus de 180 incidents touchant plus de 900 personnes.
- 57 En 2018, le HCR en Serbie et ses partenaires ont été informés de plus de 90 incidents touchant près de 700 personnes.
- 58 En 2018, le HCR et ses partenaires ont reçu des informations concernant plus de 970 personnes concernées. En outre, il apparaît que de nombreuses autres personnes ont franchi cette frontière volontairement, notamment dans le cadre de retours vers la Grèce.
- 59 Total Slovenia News, Amnesty contradicts police denials that Slovenia is illegally rejecting migrants, 20 juillet 2018, <https://www.total-slovenia-news.com/news/1670-amnesty-contradicts-police-denials-that-slovenia-is-illegally-rejecting-migrants> (version anglaise).
- 60 <https://www.europapress.es/epsocial/migracion/noticia-interior-admite-devoluciones-sumarias-salto-valla-ceuta-porque-legislacion-vigente-20180726191323.html> (version espagnole) ; <https://www.youtube.com/watch?v=iiEc8hW2Sp4> (vidéo en espagnol).
- 61 Voir, par exemple, Amnesty International, Frontière franco-italienne, octobre 2018, <https://www.amnesty.fr/presse/frontiere-franco-italienne--a-briancon-les-violations>.
- 62 Telle que définie à l'article du protocole n°4 de la Convention européenne des droits de l'homme.
- 63 Voir HCR, Legal considerations regarding access to protection and a connection between the refugee and the third country in the context of return or transfer to safe third countries, avril 2018, <https://www.refworld.org/cgi-bin/telex/vtx/rwmain?page=search&docid=5acb33ad4&skip=0&query=legal%20considerations%20regarding%20access%20to%20protection%20and%20a%20connection%20between> (version anglaise).
- 64 En 2018, comme lors des années précédentes, le taux d'octroi de la protection internationale à certaines nationalités a considérablement varié au sein de l'UE+. À titre d'exemple, selon les données d'Eurostat sur les décisions en première instance relatives aux demandes d'asile, le taux d'octroi de protection aux ressortissants afghans lors des trois premiers trimestres de 2018 au sein de pays qui avaient traité plus de 100 demandes a fortement varié : de 86 % en Italie et 75 % en Grèce à 11 % en Bulgarie et 14 % au

Danemark.

- 65 Cependant, en raison de restrictions partielles de la liberté de mouvement en Bosnie-Herzégovine et du manque de capacité des systèmes nationaux, certaines personnes n'ont pas eu accès à la procédure d'asile par le biais d'une demande officielle.
- 66 Le fait qu'un réfugié ou un demandeur d'asile se soit engagé dans des mouvements secondaires n'a aucune incidence sur son droit à être traité conformément au droit international des droits de l'homme, ni sur son éventuel besoin de protection internationale et sur les droits qui en découlent en vertu du droit international des réfugiés. Les demandeurs d'asile et les réfugiés ont également des devoirs et des obligations envers les États où ils séjournent, ce qui inclut le respect des législations nationales et des mesures de maintien de l'ordre.
- 67 Cette autre forme de soutien, qui pourrait être accordée aussi à des pays non européens, pourrait, entre autres, faciliter les mouvements sûrs et réguliers, notamment par le biais de la réunification familiale, selon les cas ; aider à l'accroissement de la capacité des autorités nationales en matière de protection des réfugiés, le cas échéant ; fournir une assistance là où elle s'avère nécessaire pour garantir que les conditions d'accueil sont adéquates et que les demandeurs d'asile et les réfugiés seront traités conformément à leurs droits ; et inclure les réfugiés dans des programmes et des stratégies de développement.
- 68 HCR, UNHCR's recommendations for the Romanian Presidency of the Council of the EU, décembre 2018, <https://www.refworld.org/docid/5c1b68684.html> (version anglaise).
- 69 Voir HCR, Fair and Fast: UNHCR Discussion Paper on Accelerated and Simplified Procedures in the European Union, 25 juillet 2018, <https://www.refworld.org/docid/5b589eef4.html> (version anglaise).
- 70 CRRF Cadre d'action globale pour les réfugiés, Ethiopia, http://www.globalcrf.org/crrf_country/eth/ (version anglaise).
- 71 HCR, Italy – Unaccompanied and Separated Children Dashboard – December 2018, janvier 2019, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/67398> (version anglaise).
- 72 Des retards dans l'exécution des procédures administratives relatives aux enfants non accompagnés sont observés en matière de détermination de l'âge et de la vulnérabilité. Dans de nombreux cas, le manque de financement et de coopération entre les autorités compétentes accentue les retards et entraîne des séjours prolongés des enfants dans les îles.
- 73 UNICEF, Refugee and migrant children arriving on Greek Islands up by one-third in 2018 – UNICEF, 21 septembre 2018, <https://www.unicef.org/eca/press-releases/refugee-and-migrant-children-arriving-greek-islands-one-third-2018-unicef> (version anglaise).
- 74 Un enfant non accompagné sur cinq bénéficie d'un hébergement provisoire/temporaire dans des zones dites « sûres », c'est-à-dire des sites et des installations de l'OIM (hôtels) sur le continent. Les quatre-cinquièmes restants sont hébergés dans des centres d'accueil et d'identification (13 %), dans des centres protégés/de détention (3 %), ou dans des conditions informelles (13 %) en milieu urbain ou dans des camps. Si le nombre d'enfants non accompagnés a continué d'augmenter en 2018, les possibilités de prise en charge adéquate pour ces enfants se sont réduites, principalement à cause de barrières bureaucratiques complexes qui ont retardé le transfert de fonds vers les ONG qui gèrent les refuges existants.
- 75 Voir HCR, Le HCR exhorte la Grèce à améliorer d'urgence les conditions à Samos et Lesbos, 6 novembre 2018, <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2018/11/5be1abcfa/hcr-exhorte-grèce-améliorer-durgence-conditions-samos-lesbos.html> ; HCR, Le HCR exhorte la Grèce à soulager les centres d'accueil surpeuplés dans les îles de la mer Égée, 31 août 2018, <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2018/8/5b89508da/hcr-exhorte-grèce-soulager-centres-daccueil-surpeuples-iles-mer-egée.html> ; HCR, Les femmes et les enfants réfugiés sont davantage exposés aux agressions sexuelles dans le climat de tensions et de surpopulation régnant dans les centres d'accueil des îles grecques, 9 février 2018, <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2018/2/5a81a898a/femmes-enfants-refugies-davantage-exposes-agressions-sexuelles-climat-tensions.html>.
- 76 Voir par exemple, CNCDDH, Avis sur la situation des personnes migrantes à la frontière franco-italienne, 19 juin 2018, https://www.cncddh.fr/sites/default/files/180619_avis_situation_des_migrants_a_la_frontiere_italienne.pdf ; Legifrance, Avis sur la situation des personnes migrantes à la frontière franco-italienne : missions dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes - mars-avril 2018, 1er juillet 2018, <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037132534&categorieLien=id> ; Défenseur des droits, Décision du Défenseur des droits n°2018-100, 25 avril 2018, https://www.infomie.net/IMG/pdf/decision_2018-100_anonymisee_2_.pdf.
- 77 Cette étude a pour référence HCR, Dans une nouvelle étude « C'est bien qu'on nous écoute », le HCR appelle à une meilleure écoute des enfants non accompagnés pour mieux les comprendre et les protéger, 13 décembre 2018, <https://www.unhcr.org/fr-fr/news/stories/2018/12/5c17b4354/dans-une-nouvelle-etude-cest-bien-quon-nous-ecoute-le-hcr-appelle-a-une.html>.
- 78 HCR, Europe Resettlement – January to September 2018, novembre 2018, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/66830> (version anglaise).
- 79 Départs pour réinstallation entre janvier et novembre 2018. Les données finales pour 2018 ne sont pas encore disponibles.
- 80 France24, UNHCR chief of mission: 'Libya is not safe for refugees', 8 mars 2018, <https://www.france24.com/en/20180308-interview-roberto-mignone-libya-unhcr-refugees-slavery-human-trafficking-diplaced-people> ; HCR, UNHCR Position on Returns to Libya – Update II, septembre 2018, <https://www.refworld.org/docid/5b8d02314.html> (version anglaise).
- 81 Un rapport du HCR à paraître décrit plus en détail la nature des obstacles rencontrés et leur incidence sur les familles de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire.
- 82 Le profilage réalisé par le HCR en 2017 concernant environ un millier de personnes arrivées en Italie en provenance de Libye fait l'objet d'un rapport à paraître.
- 83 En 2018, le HCR au Soudan était informé que plus de 180 personnes étaient victimes de tels abus dans les régions frontalières de l'Est.
- 84 Ces informations sont basées sur celles recueillies par les équipes du HCR après le débarquement en Italie.
- 85 Ces informations sont basées sur celles recueillies par les équipes du HCR après le débarquement en Italie et suite à des entretiens avec d'autres groupes récemment arrivés dans les centres d'accueil.
- 86 HCR, UNHCR High Commissioner Statement to the United Nations Security Council, 2 novembre 2017, <https://www.unhcr.org/admin/hcspeeches/59fb25ad4/statement-united-nati> (version anglaise) ; Banque mondiale, Asylum seekers in the European Union, juin 2018, <https://www.unhcr.org/admin/hcspeeches/59fb25ad4/statement-united-nati> (version anglaise).
- 87 Banque mondiale, Asylum seekers in the European Union, June 2018, <http://documents.worldbank.org/curated/en/832501530296269142/pdf/127818-V1-WP-P160648-PUBLIC-Disclosed-7-2-2018.pdf> (version anglaise) ; UNICEF, Ni sains, ni saufs, juin 2016, https://www.unicef.fr/sites/default/files/atoms/files/ni-sains-ni-saufs_mna_france_2016_0.pdf ; HCDH et MANUL, Desperate and Dangerous: Report on the human rights situation of migrants and refugees in Libya, 20 décembre 2018, <https://www.ohchr.org/Documents/Countries/LY/LibyaMigrationReport.pdf> (version anglaise).



UNHCR
L'Agence des Nations
Unies pour les réfugiés